



2005 VS. 2023 : LA SECONDE GENERATION D'ÉMEUTIERS

Par Jérôme Lades, Expert des questions de sécurité au Millénaire
Marine Hannouna, Analyste au Millénaire



AVANT-PROPOS

Depuis un demi-siècle, la République française se heurte à une question **brûlante et persistante** : *comment une Nation fondée sur la liberté, l'égalité et la fraternité a-t-elle pu voir s'ériger, au sein même de son territoire, des zones où ces valeurs semblent s'éteindre ?* Des émeutes de 2005 à celles de 2023, la France a connu deux déflagrations successives qui, au-delà de leur apparente spontanéité, révèlent un **affaiblissement moral, social et républicain**. Les quartiers dits sensibles se sont mués en **territoires perdus de la République**, et la délinquance, jadis marginale, s'est transformée en culture parallèle structurée par la défiance, la violence et l'économie souterraine.

Loin d'être de simples crises de jeunesse, ces flambées de violence traduisent une **mutation profonde du rapport entre la jeunesse urbaine et la Nation**. Elles ne naissent pas seulement de la misère ou de l'injustice perçue, mais d'une **désaffiliation progressive** : désaffiliation à la famille, à l'école, au travail et, surtout, à l'idée même de République. Cette fracture s'exprime par le **rejet de l'autorité**, le **mépris de la loi et la glorification du contre-modèle** : celui du délinquant, du trafiquant, ou du chef de bande devenu figure de réussite sociale.

C'est dans cette dérive que s'est développée ce que les chercheurs latino-américains nomment la **narco-culture** : un ensemble de valeurs, de comportements et de symboles issus de l'économie de la drogue, érigés en modèle d'ascension et de puissance. **Il ne s'agit pas uniquement de faire le lien entre émeutes et narcotrafic, mais de comprendre en quoi le narcotrafic fait émerger une contre-culture qui prend sa forme de violence la plus exacerbée dans les émeutes.** Plus qu'un simple phénomène criminel, elle constitue une **contre-culture** qui exalte la violence, la richesse facile et la domination masculine comme autant de signes de prestige. Importée du Mexique, de la Colombie ou du Brésil, cette logique de "**mexicanisation**" ou de "**gangstérisation**" du monde infiltre désormais l'Europe et trouve en France un terrain favorable : celui d'une

jeunesse en perte de repères, fascinée par la transgression et désabusée **face à l'échec des politiques publiques.**

Ainsi se pose **la problématique centrale de ce travail** : *Comment la France est-elle passée d'une délinquance urbaine localisée à une violence sociétale organisée, nourrie par des modèles culturels et économiques transnationaux ? Et comment, à travers une refondation politique, éducative et morale, peut-elle inverser cette dynamique ?*

Pour y répondre, **ce rapport s'appuie sur une approche à la fois historique, sociologique et comparative.** Il s'agit de comprendre les mécanismes profonds qui, depuis vingt ans, nourrissent la révolte des banlieues et favorisent l'émergence d'une économie parallèle, avant d'**ouvrir la réflexion sur les moyens de redresser l'autorité de l'État et de restaurer la cohésion nationale.**

La première partie dresse le constat d'une **double génération de délinquance** urbaine. Elle analyse les émeutes de 2005 et celles de 2023, en montrant leur continuité dans les causes — sentiment d'injustice, rupture sociale, crise de l'autorité — mais aussi leur rupture dans la forme : diffusion par les réseaux sociaux, intensité accrue de la violence, extension territoriale inédite. Elle éclaire également l'échec de la **politique de la ville, dont les 117 milliards d'euros investis depuis 2010** n'ont pas suffi à rétablir ni la paix publique, ni la confiance envers les institutions.

La deuxième partie adopte une approche internationale et comparative à travers un **benchmarking** de modèles étrangers. Elle s'intéresse notamment aux politiques menées en Islande, aux Pays-Bas, en Uruguay, au Canada et au Royaume-Uni, **qui ont su aborder la question des dépendances et de la délinquance par une stratégie préventive, éducative et communautaire.** Ces exemples démontrent que la lutte contre la violence et le narcotrafic **ne peut être dissociée d'une politique de santé publique et de cohésion sociale**, où l'investissement dans la jeunesse devient le premier acte d'autorité de l'État.

Enfin, la troisième partie ouvre la voie à une réflexion prospective : *quelle stratégie française pour contrer la narco-culture et la fragmentation républicaine* ? Il ne s'agit pas de copier des modèles, mais de retrouver une **volonté politique nationale**, capable de conjuguer fermeté, éducation et exemplarité.

La France doit se doter d'une vision claire : restaurer l'autorité de l'État, réhabiliter la valeur du travail, et réaffirmer la primauté du civisme sur la permissivité. Car la question posée ici dépasse la sécurité publique : elle touche à la survie morale de la République. La **reconquête républicaine** ne sera pas qu'un mot, mais une nécessité historique. Face au repli communautaire, à la violence normalisée et à la culture de l'impunité, **la Nation doit retrouver le sens du devoir**, de la discipline et de la justice.

Comme le rappelait le général de Gaulle, « la France ne peut être la France sans grandeur ». Cette grandeur passe aujourd'hui par la restauration de l'ordre, de la dignité et du respect, conditions premières d'une société libre et unie.

AVANT-PROPOS	2
<i>2005-2023 : DE LA PREMIÈRE À LA SECONDE GÉNÉRATION DE DÉLINQUANCE URBAINE.....</i>	<i>9</i>
LES ÉMEUTES DE 2005 : LA DÉFLAGRATION D'UNE JEUNESSE DÉCIVILISÉE	9
2005 : conséquence d'un double évènement.....	10
Bilan des émeutes	11
Profil des émeutiers, lien religieux et politique	14
Une réponse judiciaire et des conséquences lourdes pour les contribuables..	16
LES ÉMEUTES DE 2023 : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION FACE AUX MÊMES FRACTURES	18
Bilan des émeutes	19
Profil des émeutiers	21
La réponse judiciaire	22
50 ans d'échec de la politique de la ville	23
ENTRE CONTINUITÉS ET RUPTURES : 20 ANS D'ÉVOLUTIONS DANS LES CAUSES ET LES FORMES DE LA COLÈRE URBAINE	25
Une aggravation des violences sur fond de repli communautaire et de sentiment d'impunité	28
Les agressions de policiers filmées et diffusées sur les réseaux sociaux	29
<i>LA FACE SOUTERRAINE DE LA DÉLINQUANCE DES GÉNÉRATIONS : NARCOTRAFFIC ET INSERTION DANS UNE ÉCONOMIE PARALLÈLE .</i>	<i>31</i>
LES ORIGINES DE LA NARCO-CULTURE	31
La culture narco latino américaine : les berceaux d'un fléau transnational.....	34
La "mexicanisation" : naissance, expansion et réception d'un modèle criminel	34
La narco-culture colombienne : fascinations et exportations internationales des crimes de Pablo Escobar	36
Le narco-État brésilien et ses liaisons dangereuses en France.....	37
CINQ MODÈLES INTERNATIONAUX FACE À LA NARCO-CULTURE.....	39
ISLANDE : "Youth in Iceland" : un modèle d'action publique holistique grâce à la consécration de moyens budgétaires conséquents	40

Les cinq principes directeurs du Icelandic Prevention Model	42
La méthodologie d'application islandaise.....	43
Des actions concrètes issues de l'IPM.....	44
Des résultats remarquables et une réinterprétation de l'IPM à l'international	44
Un modèle et des conditions de réussite	45
PAYS-BAS : réinsérer les jeunes du narcotrafic est une compétence subsidiaire	46
Une gouvernance décentralisée, fidèle au principe de subsidiarité	46
Rotterdam, Amsterdam et Utrecht : 3 programmes locaux, 3 villes gangrenées par le narcotrafic, et 3 façon d'agir face aux jeunes narcotrafiquants.....	48
À Rotterdam : une stratégie sur la base du coaching à travers le Intensieve Jongerenaanpak.....	49
Intensieve Jongerenaanpak : un programme de réinsertion des jeunes impliqués dans les activités criminelles, dont le narcotrafic.....	50
Des mesures concrètes de réinsertion.....	Erreur ! Signet non défini.
Des mécanismes d'identification et d'insertion des jeunes au programme	Erreur ! Signet non défini.
Une méthode et une approche portée vers un futur positif.....	Erreur ! Signet non défini.
Une mise en oeuvre collaborative.....	Erreur ! Signet non défini.
À Amsterdam : empêcher l'enrôlement des 12-25 ans au narcotrafic et renforcer la résilience des quartiers grâce aux "credible messengers"	52
Agir sur une population à haut risque d'engagement	53
3 typologies d'actions en faveur du désengagement : des mesures incitatives aux mesures répressives pour les récidivistes.	53
Utrecht, dans les pas d'Amsterdam et de l'usage des "credible messengers"	55
Des pairs, des jobs coaches et une voie professionnelle structurante pour les auteurs de petits délits	Erreur ! Signet non défini.
Une philosophie éducative et humaniste pour prévenir les petits délinquants	Erreur ! Signet non défini.
URUGUAY : une déconstruction sociale nécessaire, notamment chez les femmes et les enfants de la coutume sociale du narcotrafic	56
Le programme Mantente REAL : la prévention du trafic au coeur des programmes scolaires.....	57
Des mesures pédagogiques centrées sur la résistance sociale et la communication dans les collèges.....	58

Des résultats forts positifs sur la baisse des consommations et un engagement accru des élèves en classe	Erreur ! Signet non défini.
Ainsi, un programme à fort potentiel pour la prévention primaire du narcotrafic chez les mineurs.....	Erreur ! Signet non défini.
Le Laboratoire d'innovation sociale : faire émerger des innovations et mener des expérimentations pour les femmes et mères de familles impliquées dans le trafic de drogues.....	61
Une approche et des modalités interventions scientifiques et pratiques	Erreur ! Signet non défini.
Le narcotrafic au féminin : des spécificités à prendre en compte.....	62
Promouvoir des principes directeurs loins de l'assistanat.....	63
CANADA : les familles au coeur des préoccupations contre le narcotrafic	64
La Multisystemic Therapy (MST) : la prévention par l'étude de l'écologie sociale des jeunes à risque à Ontario	65
Un programme implanté dans plus de 20 pays dans le monde (mais pas en France)	65
Une mise en oeuvre canadienne aux résultats très prometteurs	Erreur ! Signet non défini.
Des mesures concrètes sur le mineur et ses parents.....	Erreur ! Signet non défini.
Une politique publique interrompue au bout de 4 ans.....	68
ROYAUME-UNI : former les enseignants, commerçants et agents publics en contact avec la délinquance juvénile.....	68
"Look Closer" : un programme qui ne cible pas le narcotrafiquant, mais bien son entourage.....	69
Un objectif et des outils de mobilisations claires	Erreur ! Signet non défini.
Considérer l'insertion au trafic comme de l'exploitation criminelle de l'enfant (ECE) : un pan doctrinal influent en Grande-Bretagne..	Erreur ! Signet non défini.
Une stratégie préventive essentielle dans le combat contre l'implication des jeunes aux activités criminelles.....	Erreur ! Signet non défini.

LES CONSTATS FRANÇAIS ET EUROPÉEN : UNE POLITIQUE PUBLIQUE EN MUTATION FACE A UNE DÉRIVE SOCIÉTALE

En Europe : une réponse fragmentée et insuffisante	74
En France, une politique publique en mutation.....	75

BÂTIR UN MODELE FRANCAIS DE GESTION ÉDUCATIVE ET INCITATIVE DE LA DÉLINQUANCE URBAINE

RÉINVESTIR L'ÉTAT CENTRAL PAR UNE RÉORIENTATION DE NOS INSTITUTIONS 76

S'inspirer des Institutions uruguayennes comme l'IRCCA	76
Favoriser un réarmement des pouvoirs politico-judiciaires par l'attribution de mesures éducatives.....	Erreur ! Signet non défini.
Par la création d'un Comité interministériel de lutte contre le narcotrafic incluant le Ministère de l'Éducation nationale.....	77
Par la mise en place d'un parquet national anti-stupéfiant habilité à dresser des sanctions éducatives, comme Pays-Bas.....	77
Inciter les jeunes à la coopération policière	78
En incitant les jeunes au statut de repentis	Erreur ! Signet non défini.
Créer une reconnaissance nationale des repentis exemplaires	78
Faire des repentis des acteurs phares de l'Éducation, ou permettre "la prévention par les pairs"	79
Renforcer la prévention contre les addictions dès l'adolescence comme en Islande.....	79
Intensifier l'adoption du modèle islandais en France pour obtenir de l'aide à l'internationale	80

ACCROÎTRE LA DÉCENTRALISATION COMME PROUESSE D'ADAPTATION 82

Favoriser l'émergence des comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF) et une fermeté dans les décisions préfectorales	82
S'inspirer des "County Lines" Britanniques en créant un outil national de sécurité et de prévention dans les campagnes et villes moyennes.....	82
Faciliter l'accès des collectivités aux financements des dispositifs MILDECA et LIMITS.....	84
Réduire l'impact de la ghettoïsation et repenser la politique de la ville	87

FAIRE DE L'ÉCOLE UN PILIER DE LA PRÉVENTION CONTRE LE NARCOTRAFFIC 88

Garantir l'implication des pairs dans le changement comportemental des jeunes en difficulté	88
Renforcer la cohésion et les missions transversales afin de poursuivre la collaboration des acteurs psycho-sociaux comme la politique publique MOVE au Danemark	88
Mettre l'accent sur la prévention et la sécurité dans les écoles, en particulier dans les établissements situés dans les quartiers prioritaires (QPV)	91

ACCOMPAGNER LES PARENTS EN CARENCE ÉDUCATIVE.....	95
CONCLUSION	98

2005-2023 : DE LA PREMIÈRE À LA SECONDE GÉNÉRATION DE DÉLINQUANCE URBAINE

LES ÉMEUTES DE 2005 : LA DÉFLAGRATION D'UNE JEUNESSE DÉCIVILISÉE

Les émeutes de 2005 sont marquées par **une insurrection spontanée, marquant les prémices de la bordélisation de la France**. La cause : la mort de deux jeunes ayant souhaité fuir un à contrôle de police ; Zyed Benna (17 ans) et Bouna Traoré (15 ans). Cette affaire soulèvera les banlieues françaises entre le 27 octobre et le 17 novembre 2005.

Le 27 Octobre 2005 en fin d'après midi et en période de vacances scolaires, une dizaine de jeunes Clichois rentrent à pied du stade de foot de Livry-Gargan où ils ont passés l'après midi. Alors qu'ils passent à proximité d'un chantier de logement en construction un employé du funérarium voisin les voit s'approcher des bâtiments. Persuadé que l'un d'entre eux fait le guet, il fait appel à la police.

A 17h25 le Commissariat dépêche un véhicule BAC qui arrivera très rapidement sur les lieux, à 17H32 alors que l'arrivée de la police déclenche un mouvement de fuite chez ses jeunes un des policiers intervenant signale par radio la direction de fuites de deux individus aperçus en train de se diriger vers le site EDF. Les policiers présent sur les lieux tentent d'interpeller 6 jeunes dans le Parc Vincent Auriol et 2 dans le cimetière des Prés situé à coté à côté du poste de transformation où se sont réfugiés à l'insu de tous le corps Policier Zyed Benna (17 ans) et Bouna Traoré (15 ans) s, Muhittin Altun,

17 ans. **A 18h12, Zyed Benna et Bouna Traoré qui s'étaient caché dans l'enceinte d'un poste source meurent électrocutés.** Muhittin Altun, gravement brûlé parvient à s'échapper et regagne son quartier pour alerter d'autres personnes.

Ultérieurement, l'enquête de l'IGPN conclura que la **tentative de vol caractérisée par l'absence de désistement volontaire d'une action concertée et organisée était bien constituée**, en raison de l'intervention rapide de la police. Muhittin Altun sera par la suite **condamné à quatre reprises** pour des faits de violence. En 2010, la cour d'appel de Paris le condamnait à un an de prison ferme pour avoir **poignardé un homme pour lui voler sa chaîne en or.**

2005 : conséquence d'un double évènement

Ces émeutes, à dimension nationale, sont alors la conséquence d'un double évènement.

Une rumeur le 30 Octobre 2005, rapidement démentie qui laissait entendre que des grenades lacrymogènes avaient été envoyées par les CRS charger de sécuriser le secteur dans l'enceinte de la mosquée Bilal à Clichy-sous-Bois particulièrement fréquentée en cette période de ramadan. L'enquête administrative révélerai que la grenade lacrymogène de type multipot, avait été lancée par les forces de l'ordre sur une **cinquantaine d'émeutiers** qui étaient à proximité immédiate du bâtiment religieux en réponse à des jets des projectiles. Si le jet de projectiles sur les forces de police faisait déjà partie des pratiques courantes dans ces quartiers ou pouvait déjà s'étonner de la présence de ces jeunes à proximité immédiate d'une mosquée dans un contexte émeutier.

« **C'est à partir de ce moment-là que les émeutes se sont généralisées à la France entière** », et pas dès la mort des deux adolescents. Ce point de vue était partagé par le politologue **Gilles KEPEL** et par le ministère de l'Intérieur. Les émeutes, d'abord localisée à Clichy-Montfermeil s'étendent par émulation et par solidarité affirmée à plus de 80 communes en Îles de

France, avant de se propager pour la première fois de l'histoire contemporaine à plus de 200 communes sur la France entière.

L'émeute comparable en province et en région parisienne durant la nuit du 6 au 7 novembre devient majoritaire en province à partir de la nuit du 7 au 8 novembre, touchant des zones urbaines sensibles dans une quarantaine de départements totalisant 274 communes. 1 500 voitures sont incendiées en France cette nuit là.

Le Conseil des ministres prend le 8 novembre 2005 un décret permettant d'imposer un couvre-feu, l'état d'urgence sera prorogé à compter du 21 novembre pour une durée de 3 mois jusqu'au 17 novembre 2005 ou La police annonce un *"retour à une situation normale partout en France"*.

Bilan des émeutes

Si l'on établit un bilan des émeutes de 2005, il en serait le suivant :

- Une ampleur géographique **(25 départements et 300 communes)** touchées.
- **224** policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers **blessés**.
- **6 056** émeutiers interpellés, 1 328 écroués,
- **233** bâtiments publics détruits ou endommagés
- **10 346** véhicules incendiés,
- *Par comparaison, environ **28 000 véhicules** avaient été détruits entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre*
- **144 bus** de la RATP sont caillassés
- **Une centaine** de véhicules de la Poste sont détruits.
- Du côté des émeutiers, il n'y a pas eu de comptage, mais les hôpitaux publics n'ont pas signalé d'afflux particuliers de blessés
- La Fédération française des sociétés d'assurance estime les **dégradations à un montant de 200 à 250 millions d'euros**
- Le ministère de l'Intérieur comptabilise au total **233 bâtiments publics dégradés, 74 bâtiments privés et 18 lieux de culte sont dégradés.**

Chronologie des émeutes de 2005				
27 octobre 2005, 2 adolescents de 15 et 17 ans poursuivis par la police meurent électrocutés. C'est le début des violences.				
Bilan au matin du...	Véhicules incendiés	Interpellation	Policiers blessés	Morts
28 octobre 2005	23	-	-	-
29 octobre 2005	29	14	-	-
30 octobre 2005	20	19	-	-
31 octobre 2005	18	-	-	-
1 novembre 2005	68	-	-	-
2 novembre 2005	228	-	-	-
3 novembre 2005	315	29	-	1
4 novembre 2005	519	78	-	-
5 novembre 2005	897	253	2	-
6 novembre 2005	1 295	349	-	-
7 novembre 2005	1 408	395	35	1
8 novembre 2005	1 173	330	4	-

9 novembre 2005	617	280	1	-
10 novembre 2005	482	203	-	-
11 novembre 2005	463	201	8	-
12 novembre 2005	502	206	2	-
13 novembre 2005	374	212	2	-
14 novembre 2005	284	115	5	-
15 novembre 2005	215	71	-	-
16 novembre 2005	165	44	-	-
17 novembre 2005	98	33	-	-
T O T A L	9193	2921	56	2

Profil des émeutiers, lien religieux et politique

Les violences sont localisées pour 85% dans des quartiers classés en zone urbaine sensibles.

Les émeutiers sont surtout des **jeunes d'origine africaine, issus des dernières vagues d'immigration** en France.

95% des émeutiers interpellés sont de nationalité française. Ils ne sont pas majoritairement des délinquants mais ont un **rapport difficile avec la police**, et de manière générale **avec l'autorité**.

Sans revendications particulière Ils se fondent sur un **sentiment de légitimité morale justifié par le déni mensonger des autorités** mais surtout une forme de rejet de la société dont ils se disent victimes, Ils font état d'un **vécu d'humiliations** multiples accumulés, discrimination à l'emploi, humiliation à l'école, et pour chacun d'entre eux, violences policières confirmant la thèse des analystes qui affirment que les émeutes trouvent leur origine dans la colère et la frustration des jeunes.

Une étude de Laurent MUCCHIELLI, révèle qu'un seul émeutier interrogé sur douze parle de la mort de Zyed Benna et Bouna Traoré de façon détaillée. Les autres insistent plutôt sur l'absence d'excuses de la police après ces morts, ainsi qu'après le jet de grenade lacrymogène contre la mosquée Bilal. Il ne s'agit donc pas d'un communautarisme des fils d'immigrés Africain et Nord Africain mais **d'un retournement du racisme pour le transformer en source de fierté et d'appartenance**.

Un rapport confidentiel de la Direction Centrale des Renseignements Généraux du 23 novembre 2005 publié par le journal *Le Parisien* le 7 décembre, indique que **La France aurait progressivement basculé de « la guérilla urbaine »** avec les premiers incidents liés à la mort des deux jeunes de Clichy-sous-Bois **à une « forme d'insurrection non organisée** avec l'émergence dans le temps et l'espace d'une révolte populaire des cités, **sans leader et sans proposition de programme**.

« Les jeunes des cités étaient habités d'un fort sentiment identitaire ne reposant pas uniquement sur leur origine ethnique ou géographique, mais sur leur condition sociale d'exclus de la société française »

Cette observation partagée par le Conseil national des villes qui parle de « leur absence de place dans la société ». Les jeunes expliquent leurs motivations en citant la rivalité entre les cités, l'aspect ludique de la destruction, le défi à l'autorité, la volonté de marquer son territoire, et une rancœur très forte envers les représentants de l'État et en particulier la police.

En Seine-Saint-Denis, la quasi-totalité des personnes interpellées sont Française, mais on compte une majorité de personnes « issues de l'immigration », dont un peu plus de la moitié de familles maghrébines.

Ce rapport indique que **les autorités islamique n'ont joué « aucun rôle dans le déclenchement des violences et dans leur expansion », Au contraire, des représentants de l'Islam ont parfois tenté de s'imposer comme médiateurs**: l'Union Des Organisations Islamiques en France publie un texte recommandant aux musulmans de ne pas participer aux émeutes afin d'éviter les amalgames. Le rapport affirme que l'extrême gauche « n'a pas vu venir le coup et fulmine de ne pas avoir été à l'origine d'un tel mouvement ».

A contrario, le politologue et islamologue Gilles KEPEL indique que les émeutes de 2005 « permettent, à côté de la participation politique massive des enfants de l'immigration musulmane, l'émergence d'une minorité salafiste visible et agissante » Il voit dans les émeutes de 2005 le point de départ du djihadisme de **«troisième génération»** répondant à l'*Appel à la résistance islamique mondiale* de Abou Mosaab al-souri qui donnera ses premiers résultats tangibles avec l'affaire Mohamed MERAH.

Une réponse judiciaire et des conséquences lourdes pour les contribuables

Durant ces troubles, qui ont mobilisé jusqu'à 11 200 policiers et gendarmes à leur pic, 2 921 émeutiers présumés sont interpellés.

14 novembre 2005 : On totalise 597 incarcérations, dont 108 mineurs sur les 734 personnes placées en garde à vue.

30 novembre 2005 : il est fait état de 4 770 interpellations, débouchant sur 4 402 gardes à vue et 763 incarcérations. Dont plus d'une centaine de mineurs.

422 majeurs ont été condamnés en comparution immédiate. Plus d'un tiers des jeunes déférés au tribunal de Bobigny ont été jugés innocents. 135 informations judiciaires ont été ouvertes. Sur l'ensemble des condamnations judiciaires, à la suite des « violences urbaines», **les étrangers représentent 6% du total.**

Ces violences urbaines qui auront **duré trois semaines se chiffreront en centaines de millions d'euros de dégâts.** Elles auront choqué, secoué la France et fait trembler le gouvernement. Rien que pour la région Parisienne les dégâts s'élèvent à plus de 200 millions d'euros. Un retraité passé à tabac ne survivra pas et une femme a failli mourir brûlée vive dans un bus.

Alors que la classe politique préfère parler de troubles sociaux les caméras du monde entier sont braquées sur la France. La presse étrangère qui fait immédiatement référence à des problèmes d'intégrations ethnique pointe les politiciens Français voire la société Française très durement critiqués. Un journal Libanais titre : « Le fiasco de l'intégration à la Française » Fox News commente « des centaines de villes attaqués » La chaîne info, proche des néoconservateurs de Bush appose sur le drapeau Français le logo « Muslim (émeutes musulmanes), le pays des lumières n'est « plus une puissance majeure mais une parodie de puissance » écrit le « Los Angeles Time ». Vu d'Amérique, notre pays affronte une guérilla urbaine, les médias Russes font la comparaison avec la guerre en Tchétchénie. Tous les médias déconseillent unanimement à leurs ressortissants de se rendre en France.

LES ÉMEUTES DE 2023 : UNE NOUVELLE GÉNÉRATION FACE AUX MÊMES FRACTURES

Du 27 juin au 7 juillet 2023 la France a connu un déferlement de violences inédit par son ampleur et son intensité, à la suite de la mort à Nanterre du jeune Nahel, mortellement touché par le tir d'un policier lors d'un contrôle routier. En quelques nuits d'affrontements, les émeutes de 2023 ont excédé, en violence et en destruction d'équipements publics ou commerciaux, les trois semaines de violences urbaines, déjà exceptionnelle par leur ampleur, que notre pays avait connues en 2005 et qui avaient conduit à déclarer en octobre 2005 le régime de l'état d'urgence prévu par la loi du 3 avril 1955.

Mardi 27 juin 2023 : Nahel MERZOUK, 17 ans, est neutralisé par un Policier à Nanterre alors qu'il tente de se soustraire à un contrôle routier en refusant d'obtempérer aux injonctions de cet agent qui braque son arme sur lui et lui demande de couper le moteur de sa voiture. NAHEL très défavorablement connu des services de police fait l'objet d'une quinzaine de mentions au Fichier des Antécédents Judiciaires, plus surprenant, Il avait déjà été mis en cause à 5 reprises depuis 2021 pour des refus d'obtempérer sans jamais être condamné.

Il s'agissait donc pour Nahel d'un délit d'habitude, impuni, il ne survivra pas à cette 6ème tentative. Le véhicule Mercedes qu'il conduisait était un véhicule de location immatriculé en Pologne. Il existe de multiples formes de «sociétés de location véhicules» en cité, il s'agit de société donc le parc automobile ne comprends que des véhicules d'exceptions. Cette méthode largement répandue permet par exemple de créer une interface entre les trafiquants et les véhicules dont ils sont bien évidemment bien souvent propriétaires dans le but de ne pas être exposé aux saisies, cela permet en outre échapper aux sanctions lorsque des infractions au Code de la Route sont commises sans interception. Il faut bien comprendre que les plaques d'immatriculation Polonaise rendent impossible la remontée jusqu'aux auteurs des infractions commises au volant. Ces véhicules loués pour des sommes dérisoires à la journée au week-end ou à la semaine a des «

conducteurs » parfois très jeunes et sans permis sont utilisés par des jeunes qui ont tous le même profil dans un contexte qui leur apparaît favorable pour commettre des délits et des refus d'obtempérer.

La vidéo du contrôle routier ayant entraîné la mort de Nahel Merzouk massivement diffusée sur les réseaux sociaux est considérée comme l'élément déclencheur des émeutes.

Dès le 27 juin 2023 au soir ont lieu les premières effusions de violences, d'abord concentrées dans les banlieues des grandes métropoles, elles sont principalement dirigées contre les forces de sécurité intérieure ainsi que les autorités et les biens publics. À compter du 30 juin et du 1er juillet 2023, s'opère un « basculement » des émeutes vers une « phase insurrectionnelle », les violences, qui se propagent à l'ensemble du territoire national sous la forme d'une vague de destructions et de pillages sans précédent, mêlant comportements opportunistes et déchaînements aveugles de violence.

La décrue est aussi soudaine que l'embrasement : l'intensité et l'immédiateté des réactions et de l'expansion du mouvement ont eu pour corollaire son épuisement accéléré, sous l'effet notamment d'une réponse efficace apportée par les pouvoirs publics.

Bilan des émeutes

Sur une période de seulement dix jours, du 27 juin au 7 juillet les chiffres sont considérables. À l'évidence, la volonté des auteurs de violences urbaines de porter atteinte à tout ce qui représente l'autorité publique a été prépondérante. Il s'agit là d'une constante dans les épisodes de violences urbaines.

- Une ampleur *géographique sans précédent* (**95 des 101 départements Français et 672 communes**) touchées des actes de violences même mineurs *contre* (**25 départements et environ 300 communes**)
- 53 % des communes dans lesquelles au moins un incident en lien avec les émeutes a été répertorié comptent moins de 20 000 habitants.

- 300 communes réparties sur 65 départements ont connu des tirs de mortiers d'artifice
- 45 000 agents des forces de l'ordre ont été déployés pour faire face à une nette extension
- 50 000 émeutiers estimés.
- 782 agents des forces de l'ordre blessés (674 policiers, 108 gendarmes, 3 sapeurs-pompiers)
- Une quarantaine de blessés graves répertoriés parmi les émeutiers ou la population.
- Un milliard d'euros de dégâts.

- 16 400 sinistres déclarés aux assureurs représentent un coût de 793 millions d'euros, soit un montant quatre fois supérieur à celui des émeutes de 2005.

L'indemnisation des collectivités territoriales correspond à 27 % de ce coût total. Le coût supporté par les assureurs ne correspond cependant qu'à une part des dommages aux biens résultant de ces émeutes, tous les sinistres n'étant pas nécessairement déclarés ou acceptés par les assureurs, lesquels n'ont pas toujours pris en charge la totalité du coût du sinistre. En outre, tous les biens publics ne sont pas assurés, l'auto-assurance étant fréquente dans le secteur public, notamment pour l'État.

- 2 508 bâtiments incendiés ou dégradés, dont 273 bâtiments des forces de l'ordre, 105 mairies et 243 écoles.
- 12 031 véhicules incendiés dont de nombreux véhicules de police ou de gendarmerie.
- Autour de 1 500 commerces vandalisés ou pillés, dont 436 débits de tabac, 370 agences bancaires, approximativement 200 commerces alimentaires, 200 commerces d'habillement ou encore 118 opticiens.
- 4 481 personnes placées en garde à vue du 27 juin au 10 juillet 2023.
- 2 personnes décédées et plus de 1 000 blessés, dont 782 parmi les agents des forces de l'ordre et 3 parmi les sapeurs-pompiers.
- 1973 atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique, 684 faits de violences à l'encontre des élus et personnes chargées de mission de service public recensés.

Profil des émeutiers

Deux tendances sont relevées, la jeunesse des émeutiers ainsi qu'une majorité de primo-délinquants précisions faites que n'ont été pris en considération dans ces premières analyses que les individus appréhendés et jugés dans les premières semaines suivant les émeutes. Or le travail d'enquête judiciaire se poursuit et concerne souvent des personnes connues des services de police. Ainsi la **surreprésentation des primo-délinquants parmi les personnes condamnées pourraient au moins partiellement être relativisées** à mesure que les enquêtes concernant les faits les plus graves aboutiront :

- **91 % d hommes parmi les mis en cause,**
- **71 % de nationalité française,**
- **Âgés de moins de 23 ans en moyenne, célibataires et sans enfants,**
- **Ayant un diplôme de niveau secondaire, maximum baccalauréat, plutôt en activité souvent hébergé par les parents.**
- Près de 60 % des personnes interpellées sont des primo-délinquants, ce chiffre s'élevant à plus de 68 % s'agissant des mineurs déférés.
- Près de trois-quarts des mineurs déférés sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Sur les motivations, peu de revendications politiques ou idéologiques, sans exclure l'hypothèse d'un effet d'entraînement par un "*noyau dur*" non identifié dans le panel.
- Un effet "*d'opportunisme*" est observé dans 41% des cas (motivation souvent exprimée par les auteurs de vols).
- Pour des faits plus graves (dégradations et affrontements avec les forces de l'ordre), les motifs évoqués sont l'influence du groupe pour 29%, la "*curiosité*" et la "*recherche d'adrénaline*" pour 23%.
- Selon le ministère de l'intérieur, un tiers des 3 500 personnes interpellées au 4 juillet 2023 sont des mineurs, la moyenne d'âge globale se situant entre 17 et 18 ans. Âge des mineurs déférés lors des émeutes de l'été 2023.

âge	Nombre	Pourcentage
12 Ans	1	0.2 %
13 Ans	18	3.6 %
14 Ans	57	11.4 %
15 Ans	117	23.3 %
16 Ans	143	28.5 %
17 Ans	166	33.1 %
Total	502	100 %

La réponse judiciaire

Concernant le suivi judiciaire, il est constaté **une rapidité particulière des réponses pénales** : les 4 164 auteurs de violences mis en cause dont 3 847 auteurs de violence sont fait l'objet d'une réponse pénale (avec 1 498 comparutions immédiates).

Les parquets ont, orienté les personnes déférées vers deux autres voies de jugement principales : la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (12%) et la convocation sur procès-verbal du procureur de la République (16 %).

Sur les 2519 majeurs poursuivis devant une juridiction de jugement au 31 Juillet 2023, 1249 ont été jugés et condamnés à cette date. **83% des majeurs déférés en Comparution Immédiate ou Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité ont été condamnés.**

Le recours massif à la comparution immédiate (60 % des poursuites devant le tribunal correctionnel) a été, à l'évidence, décidé en fonction de critères

plus larges que ceux habituellement retenus. L'absence d'antécédents judiciaires n'a pas fait obstacle au choix de cette voie.

Un peu plus de 60 % des majeurs condamnés l'ont été à une peine d'emprisonnement ferme, ce qui est bien supérieur au taux de prononcé d'une peine d'emprisonnement ferme par les tribunaux correctionnels, qui s'est élevé en moyenne nationale à 38 % sur l'ensemble de l'année 2022.

L'emprisonnement ferme représente la peine la plus prononcée pour les atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique (39 %), à l'ordre public (35 %) ainsi que les vols (53 %). Il en est de même des dégradations (37 %).

50 ans d'échec de la politique de la ville

Le premier plan banlieue qui préfigurait **la politique de la ville a été lancé en 1977**. En 50 ans cette politique devenue institutionnelle a pris toute sa dimension après l'élection de François MITTERAND en 1981 en englobant de plus en plus de thématiques : rénovation urbaine, éducation, délinquance, emploi, lutte contre les discriminations, santé, art, culture. Cette action interministérielle a vocation à lutter contre les inégalités territoriales. Collectivités territoriales, associations, entreprises et autres organismes publics participent également à la politique de la ville qui regroupe tellement de thématique qu'il est difficile de suivre l'enveloppe budgétaire totale qui y est consacrée.

La Cour des comptes dans son rapport de 2020 relatif à l'évaluation de *l'attractivité des quartiers prioritaires*, indique que « les moyens consacrés à la politique de la ville proviennent des crédits budgétaires de plusieurs ministères, de dépenses fiscales correspondant à de moindres recettes pour l'état et les collectivités territoriales, de dotations plus ou moins fléchées à ces collectivités, de fonds européens, de fonds de la participation des employeurs à l'effort de construction, d'investissement des bailleurs sociaux et de prêts de la Caisse des dépôts et consignations ».

Le montant actuel des moyens financiers mobilisés hors programmes de rénovation urbaine (NPNRU) portés par l'ANRU et dépenses des collectivités territoriales, **représenterait en 2021 près de près de 9,98 milliards d'euros**, soit :

Année	Dépenses budgétaires champ 2019	Dépenses Fiscales	Dotation solidarité urbaine (DSU)	Dotation politique de la ville	Fonds de solidarité des communes d'IDF	Fonds Européens	Total 2019
2010	3.0	1.1	1.2			0.2	5.61
2011	2.8	1.5	1.3			0.2	5.80
2012	3.9	1.4	1.4			0.2	6.92
2013	4.0	1.4	1.5		0.23	0.2	7.33
2014	4.2	1.3	1.6	0.1	0.3	0.2	7.62
2015	3.8	1.4	1.7	0.1	0.3	0.2	7.56
2016	4.2	1.7	1.9	0.1	0.3	0.2	8.46
2017	4.0	1.7	2.1	0.1	0.3	0.2	8.31
2018	4.5	3.0	2.2	0.1	0.3	0.2	10.39
2019	4.9	1.7	2.3	0.2	0.33	0.2	9.60
2020	5.8	1.4	2.4	0.1	0.35	0.2	10.26
2021	5.0	1.4	2.5	0.2	0.35	0.2	9.61
2022	5.2	1.3	2.6	0.1	0.35	0.2	9.76
2023	5.4	1.2	2.7	0.1	0.35	0.2	9.98
Total							117

Source : Cour des comptes (2020), calculs de la Fondation iFRAP à partir des documents budgétaires, juillet 2023.

Après 50 ans d'échec, et 117 milliards de dépense depuis 2010, à l'exception de quelques éléments de rénovation urbaine, l'absence d'effets significatifs des politiques publiques de la ville doit conduire à une réflexion destinée à les réformer de fond en comble dans le sens d'une moindre intervention de l'État.

ENTRE CONTINUITÉS ET RUPTURES : 20 ANS D'ÉVOLUTIONS DANS LES CAUSES ET LES FORMES DE LA COLERE URBAINE

Dans les 2 cas la mort de jeunes garçons dans le cadre d'interventions policière dans des circonstances différentes est l'élément déclencheur du contexte émeutiers.

Zyed Benna et Bouna Traoré meurent électrocutés en se cachant dans l'enceinte d'un poste source EDF pour échapper à la police. Il s'agit aussi tragique soit-il d'un accident mortel par imprudence ou négligence des victimes eux même, sans l'implication d'un tiers ayant l'intention de donner la mort. Nahel MERZOUK quant à lui est neutraliser par un policier dans le cadre d'une affaire de refus d'obtempérer. Alors qu'il redémarre, il est atteint au thorax par une balle tiré par le policier qui le tient en joue en appui sur le capot de la voiture qu'il conduisait. Il décédera malgré l'intervention des secours.

Il y a un fait nouveau par rapport aux émeutes de 2005 la scène filmée est très rapidement diffusée sur les réseaux sociaux et les médias, pour infirmer la version initiale de la police, qui affirmait dans un premier temps avoir agi en état de légitime défense. Outre l'émotion compréhensible suscité par cet événement, se posait trois questions essentielles a laquelle la justice devrait répondre à l'issue de l'instruction.

1. Le Policier a-t-il agi en conformité avec l'article L435-1 du Code de la Sécurité Intérieure qui règlement l'usage des armes ?
2. Le policier à il fait un usage volontaire de son arme de service ?
3. Le policier avait-il l'intention de donner la mort?

La procureure de la République éludait de fait ces trois questions en ouvrant une information judiciaire du fait d'homicide volontaire. Le policier, Florian M., était placé en garde à vue, mis en examen, puis incarcéré à la prison de la Santé, son procès se tiendra au 2ème ou 3ème trimestre 2026.

Au terme de son enquête administrative, l'Inspection générale de la police nationale propose que le motard qui a tué le jeune homme en juin 2023 soit renvoyé devant une instance qui statuera sur «ce qui apparaît comme étant, matériellement, un usage disproportionné de l'arme de service»

Deux constats deux prises de parole politique antinomique :

Dans le cas des décès de Zyed Benna et Bouna Traoré Nicolas SARKOZY alors ministre de l'Intérieur excluait la faute policière et déclarait que les trois victimes n'étaient pas poursuivies par la police. Il affirmait le lendemain matin de la mort des deux adolescents que « lors d'une tentative de cambriolage, lorsque la police est arrivée, un certain nombre de jeunes étaient partis en courant ». Cette version est corroborée par le Premier ministre Dominique de Villepin « **Il s'agit, selon les indications qui m'ont été données, de cambrioleurs qui étaient à l'œuvre** ».

Dans le cas du décès de Nahel MERZOUK Emmanuel MACRON déclarera « Je veux ici dire l'émotion de la nation tout entière après la mort du jeune Nahel. Un adolescent a été tué et c'est inexcusable. La justice a été immédiatement saisie, je souhaite qu'elle fasse son travail avec célérité et dans le calme. La Première ministre, Elisabeth Borne, lors de la séance de questions au gouvernement au Sénat faisait part de son émotion et déclarait : « Les images choquantes diffusées hier montrent une intervention qui ne me semble manifestement pas conforme aux règles d'engagement de nos forces de l'ordre ».

Gerald DARMANIN alors ministre de l'Intérieur restera dans l'esprit de la République et s'attachera à rétablir l'ordre.

Le mot inexcusable employé par le chef de l'état alors que l'instruction n'avait pas encore commencée sera interprété par les policiers comme une « **mise à mort** » de leur collègue ce qui revient à dire que la présomption d'innocence ne bénéficiait pas aux policiers dans l'exercice de leur fonction. Ce fait sans précédent dans l'histoire de la République résonne comme un désaveu du chef de l'état à l'égard de la fonction policière qui estime majoritairement qu'il a dépassé les limites de l'acceptable.

Les émeutes de 2023 se distinguent de celles de 2005 par :

La catégorie des communes touchées dont l'amplitude a largement dépassé les seuls quartiers « sensibles » ainsi que la typologie des zones ciblées à l'intérieur des communes. Davantage de villes moyennes, voire rurales, considérées comme calmes ont été touchées. 23 % des infractions recensées à la date du 31 juillet 2023 ont été commises en zone Gendarmerie.

L'expression d'une violence qui a largement surpassé les événements de 2005 en termes d'intensité et le ciblage des différents symboles de l'autorité de l'état et de la République

Des émeutiers déterminés, organisés démontrant une forme de normalisation de la violence. Les services de renseignement ont souligné l'apparition de véritables techniques de « guérilla urbaine », le recours aux guet-apens par des groupes organisé et mobile, une logistique permettant un usage massif et coordonné de mortiers d'artifice. Preuve de l'intensité de ces affrontements, 782 membres de forces de l'ordre ont été blessés en neuf jours, soit près de quatre fois plus qu'au cours des vingt-cinq nuits d'émeutes de 2005.

Une vague d'agressions et d'attaques directes sans précédent contre des élus, des maires, entre le 27 juin et le 7 juillet 2023, **684 faits de violences ont été recensés à l'encontre des élus** et personnes chargées de mission de service public.

Le ciblage des bâtiments publics. Écoles, centres culturels et sociaux, mairies, commissariats, postes les émeutes de 2023 qui ont duré trois fois

moins longtemps, que celle de 2005 ont donné lieu à près de 7 fois plus de faits de dégradation de biens publics.

Un déclenchement rapide suivi d'une décrue soudaine qui pourrait s'expliquer en partie par le déploiement rapide et massif des forces de l'ordre.

Les émeutes de l'été 2023 ont eu pour conséquence un nombre élevé de victimes humaines. Deux décès sont directement liés aux émeutes, l'un à Cayenne, l'autre à Marseille.

Une aggravation des violences sur fond de repli communautaire et de sentiment d'impunité

Nous assistons à l'extension d'une contre société située en dehors du champ républicain, pilotée par un islamisme radical qui prend comme modèle l'antisémitisme qui redevient une question fondamentale de la société Française avec le soutien inconditionnel d'une extrême gauche qui n'a de cesse de répéter « la police tue ». Cette contestation du modèle Français induit un recul de la laïcité parfaitement tolérée pour satisfaire une minorité. L'échelle des violences qui s'aggravent avec le temps bien au-delà des limites de l'horreur crée un abîme entre la police soutenue dans cette guerre par la population, et les voyous.

La place de l'islam dans les quartiers populaires interroge, implantées depuis longtemps, il s'impose ces dernières années et devient un symbole de ralliement une revendication identitaire sur fond de désaffection de la société française et de rejet de la laïcité qui prend toute sa dimension dans la vie familiale, à l'école, parmi les plus jeunes, les femmes l'affirmation d'une piété religieuse, la fréquentation plus régulière des mosquées, pratique du ramadan presque systématique chez les hommes, conception extensive du halal, désertion des cantines scolaires.

L'absence de prises de décision, la méconnaissance de l'Islamisme et des codes de ces sociétés parallèles qui s'imposent par la violence génèrent une inquiétude légitime au sein de la population. Alors sournoisement l'islam

remplace la république dans les quartiers populaires. L'Imam et les mosquées s'imposent structurant la vie des quartiers. Le halal marqueur symbolique ne régit pas que les comportements alimentaires, il définit les interdits dans la vie privée et sociale, du lit conjugal jusqu'au refus d'inscrire les enfants dans les cantines scolaires et au contrôle du contenu scolaire.

les réalités du terrain nous prouvent que la France ne maîtrise plus ces territoires perdus de la République. Donnant tout son sens au discours de Gérard COLLOMB qui a son départ du Ministère de l'Intérieur avait alerté sur le nécessaire « reconquête républicaine » des quartiers ghettoïsation en déclarant, « *Je crains que demain, on ne vive face à face* ».

Les anciens parrains du crime ont cédé la place dans les cités à de jeunes Caïds ultra violent dont la principale activité est le narco trafic. Les caïds et des dealers ont pris le pouvoir dans la manipulation de cette violence, qui sert à limiter les interventions des forces de police dans leur secteur d'activité, mais aussi à instaurer un climat de terreur afin de rythmer la vie des habitants des quartiers. Cette économie souterraine fait vivre les cités et contribue à une cohésion sociale dans ces quartiers au fort taux de chômage. Fort de ces constats Il est très probable que les trafiquants est joué un rôle dans l'arrêt des émeutes de 2023. En effet, le désordre n'est pas favorable au commerce et si les trafiquants ont eu un intérêt à montrer leur puissance, au début des émeutes, pour marquer leur territoire, le manque à gagner s'est vite fait sentir et il ne fallait pas que cette situation dure trop longtemps, la présence policière, l'absence de main d'œuvre occupée à casser piller a eu pour conséquence la chute du chiffre d'affaires, et l'argent reste la priorité numéro un de ses trafiquants. Il n'en fallait pas plus pour que les narco trafiquants volent au secours de l'état pour instaurer une forme de paix sociale propice au commerce.

Les agressions de policiers filmées et diffusées sur les réseaux sociaux

À l'image des premiers véhicules incendiés en 1990 qui constituaient des atteintes aux biens nous assistons de nos jours à des agressions de policiers filmés et relayés sur les réseaux sociaux qui outre le fait qu'elles constituent

des atteintes aux personnes dépositaire de l'autorité publique symbolisent une déclarations de guerre à notre modèle Republicain dans un esprit de compétition communautaire.

Citons pour exemple les deux derniers tabassages de policiers :

- Le jeudi 11 septembre, à Tourcoing un policier de la brigade anticriminalité de Tourcoing (Nord), intervenait pour un vol de trottinette avec menaces et harcèlement d'un gamin qui subissait la loi d'une petite bande est violemment pris et subit un tabassage filmé et relayée sur les réseaux sociaux, cinq adolescents ont été mis en examen, les deux derniers suspects étaient relâchés à l'issue de leur Garde à Vue renforçant le sentiment d'impunité.
- Le 13 Septembre 2025 ans sept policiers hors-service Sont « lynchés » par un groupe d'individus « ultra-violent » à Reims. Quatre fonctionnaires, déposent leur voiture au commissariat avant de rejoindre à pied trois de leurs collègues pour fêter un départ en retraite. Ils croisent la route d'un jeune sur une trottinette, « qui s'arrête à un passage piéton, tourne la tête vers les policiers et se dirige vers eux rejoint par une dizaine d'individus, ils se livre à un tabassage en règle, parfaitement gratuit » des quatre policiers. Alertés, les trois policiers déjà au restaurant accourent et « entendent des cris » provenant des agresseurs les désignant par leur fonction de policiers. Et c'est un nouveau « tabassage en règle » qui se Déroule quand le groupe « d'une ultra-violence » s'abat sur eux.

Deux des agresseurs originaires de Mayotte ont été interpellé l'un d'entre eux était sorti de prison 4 jours plus tôt. Ce phénomène induit par une justice trop permissive dans une contexte d'inversion des valeurs constitue une étape importante dans un processus incontrôlable dont notre société ne va pas tarder à mesurer les conséquences à venir. Cela apporte une forme de culture de l'excuse.

LA FACE SOUTERRAINE DE LA DÉLINQUANCE DE LA SECONDE GÉNÉRATION

AUX ORIGINES, LA NARCO-CULTURE

Chez les scientifiques, les académiciens ou les intellectuels réunis en cercles de réflexions dans les pays d'Amérique Latine, ils utilisent le terme de **narco-culture**, dès la fin des années 1990, pour expliquer ce phénomène.

Un effort de définitions est nécessaire pour justifier l'intérêt de ce terme dans cette étude. En voici quelques-unes, qui constitueront ensuite les jalons des analyses suivantes.

D'abord, le sociologue Mexicain, **Luis Astorga**, spécialiste des questions de la culture et du trafic de drogues, dans sa discipline. Il est l'auteur de deux ouvrages phares, "El Siglo de las drogas¹" (1996), et "Drogas sin fronteras²" (2003). Très évocateurs, ses deux ouvrages définissent la narco-culture comme un ensemble de valeurs, de normes, de comportements, d'esthétiques et symboles directement issus de l'économie de la drogue et qui imprègnent la société, dépassant la seule sphère criminelle pour devenir une culture de réussite, de pouvoir et de violence normalisée. Cette proposition met en évidence l'existence d'un paradigme scientifique dans lequel il semble apparaître des modes de vies et codes sociétaux alternatifs, parallèles au système.

Les travaux de son collègue sociologue, **José Manuel Valenzuela Arce**, ajoutent une caractéristique sociale, populaire, à cette considération de la

¹ En français : "Le siècle de la drogue".

² En français : "Drogues sans frontières".

narco-culture. En somme, son oeuvre au titre explicite, “Narco cultura³” (2012), démontre une culture à la fois ancrée, masculiniste et anti-système.

Ancrée, la narco-culture représente une culture de résistance et de pouvoir parmi les peuples ou catégories sociales les moins pris en charge par l'État. Ces personnes expriment, par les différents arts ou par l'usage de la violence, leur sentiment d'abandon, voire de rejet. Alors, parce que la drogue y est vue comme LE canal prestigieux, ces dernières adhèrent aux symboles identitaires, marginaux et de résistance. Tel est le cas des “narcocorridos”, qu'on traduit par “ballades des narcos”, un registre musical populaire, dont les textes glorifient le narcotrafic, ses acteurs et leurs exploits. En découle alors la création d'un héroïsme imaginaire dans les esprits d'une grande partie de la jeunesse, premiers visés et admirateurs des narcotrafiquants.

Masculiniste, **José Manuel Valenzuela Arce** mentionne le masculinisme comme valeur suprême auprès des admirateurs de la narco-culture. Les membres apparentés à celle-ci prônent une forme extravagante de la masculinité, en mettant l'accent sur des notions telles que la puissance, l'usage abusif de la violence, l'adoration aux pratiques de domination sexuelle, ou bien encore à la forte considération qu'ils portent pour les armes. D'ailleurs, dans les arts cinématographiques, la femme y est souvent représentée comme un objet de désir, un trophée, ou alors une victime. Le propre de l'homme dans la narco-culture est donc d'être auto-centré, en quête de reconnaissance, qu'il tente d'obtenir par ces conceptions-là.

Anti-système, la narco-culture construit à la fois sa propre économie, et sa propre gouvernance. L'objectif : **détourner la construction classique d'une société, de son mode de gouvernement, en tenant l'État comme responsable de la misère sociale.** Il faut alors créer une nouvelle gouvernance au plus près du public marginalisé par l'État, et faire croire à la jeunesse que leur avenir dépendra de leurs propres choix. Tâche à eux d'être,

³ En français : “Narco-culture”.

le plus tôt possible, acteurs de cet avenir meilleur, où les rapports dominants-dominés s'inversent, car c'est le prix de leur propre liberté.

En anthropologie cette fois, **la discipline qui étudie l'Homme et les groupes d'humain en société, a considérée la narco-culture comme une contre-culture.** L'anthropologue chilien, Claudio Lomnitz-Adler, rattaché à l'Université privée de Colombie à New York, voit en cette culture, un contre-modèle tant économique qu'esthétique, considérant que le narcotrafic est un "moyen légitime de mobilité sociale et une source de prestige⁴" allié aux arts, comme la musique, la mode, l'architecture, l'art rhétorique, ou bien encore la violence. Par cette définition, on souligne un caractère mélancolique, une sublimation de la violence et de la mort. Et que donc, la drogue et son trafic, seraient un moyen alternatif d'accéder à toute forme de richesse.

En criminologie, **la narco-culture est conceptualisée par le criminologue Gabriel Ferreyra, à Texas A&M University.** Dans son article "Narco Cultura : The Impact of Drug Trafficking on Mexican Culture" dans le Journal of Strategic Security en 2013, il l'évoque comme une "sous-culture criminelle qui promeut l'usage de la violence extrême, du pouvoir économique illégal et d'une esthétique de l'excès comme modèles d'ascension sociale". Allant dans le sens des définitions sociologiques et anthropologiques précédemment mentionnées, elle rappelle alors la dangerosité de cette culture, qui, comme nous le verrons prochainement, à émis de nombreux crimes en série au Mexique et au Brésil par exemple.

Ces études provenant d'Amérique Latine, ne peuvent toutefois être ni complétées ni comparées aux études européennes, tant il subsiste de grandes lacunes scientifiques. Quelques organisations européennes, comme le Conseil de l'Europe ont produit de la documentation spécifique, sans toutefois mentionner le terme "narco-culture".

⁴ Claudio Lomnitz-Adler, "*Death and the Idea of Mexico*" (traduction : La mort et l'Idée au Mexique"), 2005.

Alors, pour tenter d'être plus précis sur ce terme, et de tenter de pallier cet absentéisme scientifique européen, cette étude offre une analyse holistique du phénomène, en s'intéressant d'abord à ses racines latino-américaines. Les développements suivants s'attardent à démontrer la prolifération de cette culture vers les pays européens, tout en mentionnant l'importance du danger aux Antilles françaises, qu'on peut aisément considérer comme les portes d'entrées du problème public ici considéré en France. Les définitions scientifiques latino-américaines précédemment observées, constitueront la toile de fond des enchaînements suivants.

La culture narco latino américaine : les berceaux d'un fléau transnational

La "mexicanisation" : naissance, expansion et réception d'un modèle criminel

Régulièrement utilisé par le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, la **"mexicanisation"** est un néologisme en réalité plus anciennement ancré. Elle désigne une dynamique spécifique où les modèles de criminalité liés au trafic de drogues se structure par le recours à l'extrême violence, au marquage ou contrôle territorial par des clans, ainsi que l'intégration socio-économique dans des secteurs marginalisés. Ce modèle est identifié au Mexique, s'étant développé sous l'effet d'une pluralité de facteurs concomitants, ayant contribué à façonner **une organisation du crime d'une ampleur et d'une intensité inédites.**

Alors, l'une des caractéristiques majeures de cette mexicanisation est la militarisation progressive des groupes criminels, accompagnée d'une escalade de la violence. Ainsi, au Mexique, les trafiquants ne se contentent plus d'exercer les fonctions commerciales et économiques de cette activité, mais investissent aussi des sphères plus larges de la société, par la corruption des élites politiques et policières notamment. C'est ce qu'on nomme un Narco-État. En définitive au Mexique, **les narcotrafiquants se sont imposés en acteurs essentiels du pays, en imposant leurs stratégies de contrôle territorial, et par la création de réseaux de violences ciblées.**

Par ailleurs, la “**mexicanisation**” s’exprime par un élément important et très visible dans nos sociétés européennes : il s’agit de la banalisation sociale de la violence.

Là où autrefois les violences étaient cantonnées à des affrontements entre bandes rivales, elles sont aujourd’hui publiques, avec un niveau de violence qui ne cesse d’augmenter. On assiste désormais à des affrontements spectaculaires, parfois même ritualisés : **exécutions en plein jour, enlèvements, intimidations et menaces de mort**. De fait, cette omniprésence de la violence agit comme un moyen de contrôle social, renforçant la domination des groupes criminels sur les populations locales et instaurant un climat de peur permanente.

Du point de vue économique, **le modèle mexicain repose sur une économie parallèle, stable, diversifiée et structurante**. Les cartels ne se limitent plus à la simple production et distribution de drogues, ils investissent dans des activités légales comme l’immobilier, les commerces de détail, voire certaines filières agricoles. Ceci renforce alors leur assise financière, tout en rendant leur démantèlement plus complexe.

Enfin, **des imaginations culturelles gangrèment les populations mexicaines, telles que définies en amont de cette partie**. À travers la culture “narco”, les pratiques, les modes et récits liés au narcotrafic s’intègrent dans la vie quotidienne des jeunes notamment via la musique (corridos, trap), les productions audiovisuelles comme les séries et les films, et même la mode. Désormais, **ces appropriations symboliques exercent un rôle fondamental dans la légitimation sociale des trafics et dans l’attraction que ces symboles exercent sur les jeunes touchés par les diverses formes de précarité**. En somme, la narco-culture crée un système de valeurs alternatif, où ici, le narcotrafic est perçu, en particulier par les jeunes et les précaires, un modèle d’émancipation sociale.

L’expansion de ce modèle ne se limite pas au Mexique. Elle est désormais transnationale, touchant diverses régions d’Amérique latine, et également

l'Afrique et l'Europe. Cette diffusion fait dire à certains scientifiques qu'il existe une "**gangstérisation**⁵" du Monde. La globalisation de ces réseaux criminels, la porosité des frontières ou encore l'adaptation locale des groupes criminels aux contextes socio-économiques spécifiques.

De toute évidence, l'exportation de ces phénomènes en Europe, et bien sûr, en France, soulève des enjeux cruciaux, car il ne s'agit plus ici de trafics de drogues, mais **d'une transformation de nos modèles sociétaux**. La mexicanisation implique des bouleversements sur notre modèle économique, mais aussi, par les enjeux culturels qu'elle comporte, des changements éducatifs majeurs, dont il faut désormais y répondre.

La narco-culture colombienne : fascinations et exportations internationales des crimes de Pablo Escobar

En Colombie, la narco-culture est indissociable de l'histoire des cartels de **Medellin et de Cali**, qui ont imposé dans les années 1980-1990 un modèle de réussite fondé sur l'illégalité et la violence. Si le Mexique s'appuie sur des symboles musicaux comme les narcocorridos, la Colombie elle, a bâti sa culture criminelle autour de figures comme Pablo Escobar, mythiques à travers les médias, les récits populaires et récemment les séries télévisées à diffusion mondiale (Narcos par exemple). Cette visibilité internationale a exporté non seulement l'imaginaire criminel, mais aussi certains codes esthétiques et narratifs vers d'autres contrées, comme l'Europe.

Sur les jeunes, ces figures exercent des formes de fascination. Quelques groupes comme **FARC, ELN ou BACRIM s'inspirent clairement des méthodes de P. Escobar**.

⁵ Serge Sur (dir.), *La gangstérisation du monde*, Questions internationales, n°125-126, La Documentation française, juin-septembre 2024, disponible en ligne : <https://www.vie-publique.fr/catalogue/294637-la-gangsterisation-du-monde>.

Le lien entre économie et violences avec usage des armes donne au narcotrafic une dimension presque politique, où le contrôle des territoires et des routes de la cocaïne prime sur les logiques purement économiques. Toutefois, ces routes alimentent directement le marché européen. En effet, exportant une grande partie en France et en Europe, la cocaïne colombienne est très régulièrement saisie dans les principales entrées maritimes, telles que le Havre en France, ou Rotterdam aux Pays-Bas notamment. Par exemple, en 2023, **1,3 tonne de cocaïne ont été saisies au Havre, selon une étude d'Europol**⁶.

Ainsi, comprendre cette culture et son prestige au niveau local permet d'analyser les dynamiques qui impactent le marché français, et donc, le narcotrafic.

Le narco-État brésilien et ses liaisons dangereuses en France

Le Brésil occupe une place stratégique dans les flux mondiaux de cocaïne, non seulement comme consommateur croissant, mais surtout comme un pôle logistique redoutable pour le narcotrafic international. Cette posture est due à la présence d'un groupe criminel brésilien sur le territoire français : le "Primeiro Comando da Capital" (PCC), que l'on traduit par "Le premier commando de la capitale". Né en 1993 dans les prisons de Sao Paulo, ce groupe est particulièrement présent en Guyane, **avec une figuration progressive⁷ de ces membres chez les criminels guyannais incarcérés**.

Aujourd'hui, le PCC contrôle une grande partie des routes de la cocaïne en provenance de Bolivie, du Pérou et de la Colombie, avant d'expédier cette marchandise vers l'Europe ou certains pays d'Afrique de l'Ouest. Dans certaines zones urbaines et rurales, ce groupe criminel rivalise avec les autorités brésiliennes, renforçant l'application du concept de "**Narco-État**" au Brésil. En effet, le PCC administre certains territoires, impose ses lois,

⁶ Europol, Cocaine Insights Report, 2023.

⁷ Le Monde, "Narcotrafic : La France, terre d'expansion du PCC, redoutable groupe criminel brésilien", 26 février 2025.

finance des services communautaires et construit alors une narco-culture qui légitime le narcotrafic comme vecteur de reconnaissance sociale.

Ses liaisons avec la France se font par la route atlantique qui mène à l'Afrique, grâce à la construction de zones relais, particulièrement au Cap-Vert. **Ces zones relais acheminent les commandes de cocaïne vers les grands ports européens comme Rotterdam, le Havre et Marseille.** C'est l'OFAST qui rapporte l'existence de ces liaisons dangereuses. De fait, en plus d'une polyvalence dans les activités criminelles, cette présence discrète mais dangereuse inquiète par sa puissance. Sa dimension culturelle existe par le partage d'une idéologie de résistance et d'ascension sociale par le crime. Si celle-ci séduit déjà une partie de la jeunesse brésilienne, elle peut embarquer une partie de la jeunesse française. Mais surtout, le PCC s'élargit par infiltration du système carcéral. De fait, elle constitue une menace pour la stabilité institutionnelle en France et en Europe.

Le narcotrafic brésilien constitue ainsi une menace, tant pour l'économie française que son modèle social et culturel.

CINQ MODÈLES INTERNATIONAUX FACE À LA NARCO-CULTURE

Dans la continuité de l'analyse, cette partie s'attache à l'étude de modèles éducatifs et incitatifs déployés dans des pays qui, à l'instar de la France, ne connaissent pas la narco-culture comme structure sociale et familiale dominante.

L'enjeu est ici majeur : **il s'agit d'identifier des politiques publiques capables de prévenir l'émergence d'une deuxième génération de narcotrafiquants**, celle des enfants et adolescents qui, sans être enracinés dans un ordre narco-structuré comme les cas du Mexique, de la Colombie ou du Brésil, mais basculant néanmoins dans l'économie criminelle par défaut d'alternatives éducatives, sociales et économiques.

Aussi, avons-nous choisi de nous détourner, pour cette partie, de l'Amérique latine, afin de nous concentrer sur cinq pays : **l'Islande, les Pays-Bas, l'Uruguay, le Canada et le Royaume-Uni**. Ces derniers offrent des exemples de politiques intégrées. Chacun d'entre eux incarnent un pan de ce que pourrait être une stratégie française ambitieuse : **prévention attractive, holistique et collective en Islande, décentralisée, communautaire et intensive aux Pays-Bas, légalisation et régulation avec pédagogisme en Uruguay et au Canada, ou encore intervention précoce et maintien d'une lutte contre la criminalité juvénile au Royaume-Uni**.

Les analyser est loin d'une simple description de leurs choix politiques. Elles constituent le socle des propositions innovantes que nous présenterons en troisième partie.

Si chacun des pays suivants ont une méthode et des outils de politique publique distincts, ils se réunissent tous sur un point : **introduire l'enjeu du narcotrafic dans une démarche de santé publique**. Ce point est essentiel, parce qu'il démontre que les volontés politiques qui luttent contre les trafics n'avancent pas que les dimensions économiques ou sécuritaires. Souvent,

certaines partis politiques qui ne font pas du narcotrafic leur priorité, refusent d'y voir la dimension sanitaire, pourtant si évidente.

ISLANDE : “Youth in Iceland” : un modèle d'action publique holistique grâce à la consécration de moyens budgétaires conséquents

Le premier pays sur lequel s'inspirer est l'Islande. La raison tient à la renommée de son programme à travers le monde, tant il prouve une efficacité remarquable sur le rapport des jeunes aux diverses dépendances telles que le cannabis, le tabac ou encore l'alcool.

En effet, depuis la fin des années 1990, l'Islande applique un programme innovant de prévention de l'usage des substances psychoactives chez les jeunes, nommé “*Icelandic Prevention Model*”, le IPM. Il porte également le nom de “Youth in Iceland”, pour “jeunesse en Islande”. Ce modèle, désormais largement reconnu à l'échelle internationale, est le fruit d'un long travail universitaire mené par un psychologue de renom : **Harvey Milkman**.

L'IPM repose sur une approche globale, pour répondre à un contexte alarmant de la jeunesse islandaise dès années 1990, particulièrement consommatrice de tabac, drogues et d'alcool, dépassant de plus de 10 points la moyenne européenne⁸.

Aujourd'hui, près de 20 ans depuis l'introduction de l'IPM, l'Islande voit ses courbes fortement diminuer.

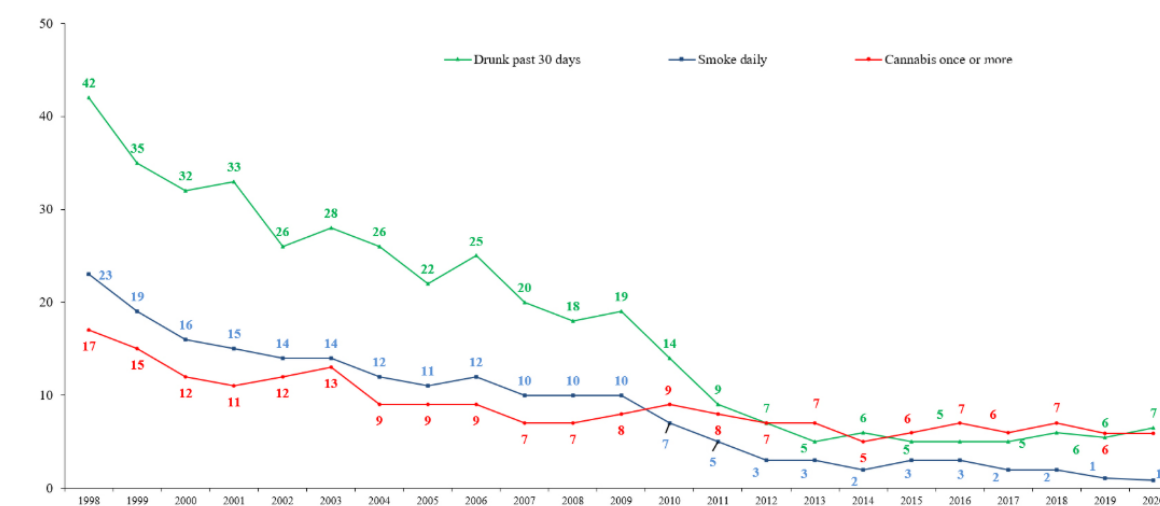
⁸ Planet Youth, “Q&A : The Method”, <https://planetyouth.org/the-method/qa/>, Consulté le 29 juillet 2025

Le graphique ci-dessous matérialise l'efficacité de ce programme :

Graphique n°1 : Évolution des consommations des jeunes islandais âgés de 15-16 ans, en matière d'alcool, de drogue et de cannabis au cours de 30 jours, en pourcentage, entre 1998 et 2020

Based on the Icelandic Prevention Model

From highest to lowest in substance use – 15/16 year old students



9

Lecture : Pour l'année 1998, 17% des 15-16 ans déclarent avoir consommé une fois ou plus du cannabis sur une période de 30 jours.

Cette représentation graphique montre des résultats significatifs durables et prometteurs. En 2020, seulement 6% des 15-16 ans consomment du cannabis une ou plusieurs fois par mois, ce qui montre une baisse de 11 points. Il en va de même pour l'alcool : **42% en 1998, contre 7% en 2020, soit une réduction drastique de près de 35 points.** L'IPM mérite d'être présenté pour être ensuite une source d'inspiration pour la France.

⁹ Planet Youth, op. cit, note 8.

Les cinq principes directeurs du Icelandic Prevention Model

L'IPM repose sur cinq principes directeurs. Le premier est l'ancrage dans la prévention primaire systémique, où **l'intervention ne visera pas un individu isolé, mais bien l'ensemble de son environnement social**. Pourquoi ? Les penseurs du programme, majoritairement psychologues et sociologues, considèrent que la société est elle-même, de part l'interdépendance qui caractérise les relations humaines, est une patiente à part entière, et qu'une action publique efficace se doit de reposer sur l'appréciation de sa dimension collective.

Le deuxième principe est la mobilisation collective : **les actions doivent être co-construites avec l'ensemble des acteurs locaux, comprenant les écoles, les parents, les collectivités territoriales, les associations ainsi que les institutions sanitaires**, comme les ARS en France.

Un troisième principe est consacré à la collecte et l'usage de données et indicateurs. Ces derniers sont collectés tous les deux ans par des enquêtes réalisées auprès des jeunes, permettant ainsi de comprendre les facteurs d'influence et les mécanismes de protection pour sensibiliser les jeunes aux dangers liés à la consommation de ces substances.

Le quatrième principe mise sur l'intégration d'acteurs conciliant compréhension théoriques, propositions fonctionnelles et mises en œuvres pratiques. Cela passe par la collaboration entre chercheurs, acteurs publics, décideurs politiques dans la résolution des problèmes.

Le dernier principe souligne la nécessité d'une intervention à la hauteur du problème, avec une politique publique applicable sur le long terme, sans rupture politique.

L'IMP est excellent en la matière, puisqu'en gardant une ligne politique stable et en réunissant des acteurs complémentaires avec un budget conséquent, il parvient à éradiquer la drogue comme problème public majeur sur son territoire.

La méthodologie d'application islandaise

Dix étapes sont nécessaires pour appliquer l'Icelandic Prevention Model.

Tableau n° 1 - Les dix étapes de mise en oeuvre du IPM

TABLE 1 Summary of the 10 Core Steps of the Icelandic Prevention Model									
Community Capacity Building			Implementation of Core Processes					Repetition	
Step 1 (Local Coalition Identification, Development, and Capacity Building)	Step 2 (Local Funding Identification, Development, and Capacity Building)	Step 3 (Pre-Data Collection Planning and Community Engagement)	Step 4 (Data Collection and Processing, Including Data-Driven Diagnostics)	Step 5 (Enhancing Community Participation and Engagement)	Step 6 (Dissemination of Findings)	Step 7 (Community Goal-Setting and Other Organized Responses to the Findings)	Step 8 (Policy and Practice Alignment)	Step 9 (Child and Adolescent Immersion in Primary Prevention Environments, Activities, and Messages)	Step 10 (Repeat Steps 1-9 Annually)
Identify or develop a local prevention coalition, including school superintendents, school principals, school faculty, parents and other caregivers, community professional providers (public health, medical, mental health, recreation, faith community, law enforcement, etc.), elected officials, and other community leaders. Develop collective teamwork and capacity to achieve goals of reduced/eliminated substance use. Identify existing or new resources to include at least one professional dedicated to support coalition activities.	Identify existing and new resources. Reorganize funding to incorporate long-cycle grant funding (5 or more years) and contracting or make permanent structural changes to ensure ongoing funding.	Conduct community and school meetings designed to prepare the community for participation. Describe the Icelandic Prevention Model and data collection procedures, especially those protecting students and ensuring meaningful data collection. Answer community questions before each year's data collection begins.	Distribute consent forms/ introduction letters. Prepare final version of survey. Print surveys (if paper-and-pencil) and/or prepare for online distribution. Collect data from students, with data collection being primarily facilitated by an incentivized school leader, faculty, or staff member. Collect print surveys. Scan print surveys. Data are merged and cleaned. Descriptive data analysis is completed. Diagnostic data analysis is completed.	Advertise community meetings using multiple channels. Extend invitations from local coalition "champions" to community and key stakeholders. Reduce barriers to community participation as needed, for example, providing child care, transportation assistance, and meals as appropriate.	Reports are prepared. Reports are printed and disseminated to all involved using multiple media channels. Reports emphasize user-friendly and jargon free language and easy to interpret charts and graphs. Community presentations are advertised and conducted. Community presentations emphasize user-friendly and jargon free language and easy to interpret charts and graphs. Reports and presentations include no identifying information of individuals and are in confidential ownership of the local community in hand.	Local coalitions guide community in goal-setting activities. Set 3-4 specific goals related to community relevant risk and protective factors. Plan strategies/ actions based on selected goals. Communicate community-selected goals and strategies to parents and other caregivers throughout the community using multiple channels of communication.	Identify ways to align local policies and professional practice with goals selected by the community/coalition. Examples include School improvement plans and other community strategic plans. Identify and pursue necessary changes to current policy and professional practice. Communicate community-selected goals and strategies, as well as updates to policy and practice, to noncoalition, local professionals throughout the community using multiple channels of communication.	Children and adolescents receiving the "treatment" of time spent in a social environment are associated with reduced substance use initiation.	Evaluate opportunities to improve capacity and communication in Steps 1-3. Repeat Steps 4-9.

La méthodologie débute par la formation d'un comité local rassemblant les différentes parties prenantes, citées au deuxième principe directeur. S'en vient **la collecte de données via des questions administrés dans les écoles tous les deux ans**. Ces enquêtes permettent d'identifier les facteurs de risque¹¹ et les facteurs protecteurs¹². Les résultats sont ensuite synthétisés dans des rapports spécifiques à chaque communauté, puis présentés lors de réunions publiques destinées à favoriser l'émergence de réflexions et

¹⁰ Kristjansson AL, Mann MJ, Sigfusson J, Thorisdottir IE, Allegrante JP, Sigfusdottir ID. Mise en œuvre du modèle islandais de prévention de la consommation de substances chez les adolescents. *Pratiques de promotion de la santé*. 2019 ; 21(1) : 70-79.

¹¹ Sont considérés comme facteurs de risque : le temps non encadré par un adulte, l'absence de surveillance parentale, ou la fréquentation d'un ou plusieurs jeunes déviants.

¹² Sont considérés comme facteurs protecteurs : la pratique d'une activité sportive, la qualité des relations familiales, ou les rapports avec le milieu scolaire.

propositions collectives. **Ce sera à partir de ces échanges qu'un plan d'action local sera défini, puis mis en œuvre et régulièrement réévalué ou ajusté.** Ce cycle est répété à intervalles réguliers, ce qui favorise l'amélioration continue des stratégies locales.

Des actions concrètes issues de l'IPM

Le modèle islandais vise principalement à **modifier l'environnement social des jeunes**. Pour cela, plusieurs actions sont déployées.

L'implication parentale est encouragée par la proposition de diverses pratiques permettant de garantir un environnement familial serein : comme le partage des repas en famille, la connaissance des amis de leurs enfants ou encore le respect d'un cadre et d'horaires de retour à domicile.

Dans certains quartiers, des couvre-feu temporaires ont été instaurés pour les mineurs. Une autre action concrète de l'IPM est de faciliter l'accès à des activités extra-scolaires visant les jeunes à occuper leur temps libre de manière constructive et à renforcer la confiance en eux, leur socialisation positive et le sentiment d'appartenance.

Parallèlement à ces actions, des établissements scolaires jouent un rôle central en tant que pôles de coordination des actions et lieux privilégiés d'observation des comportements à risque.

Des résultats remarquables et une réinterprétation de l'IPM à l'international

Nous avons déjà amorcé les grands résultats de ce modèle quelques développements plus haut. Cependant, il faut mentionner le fait que ces chiffres s'expliquent tant par une certaine cohérence des actions menées qu'à leur ancrage local, qu'à l'implication des familles au programme.

Alors, fort de ce succès, ce modèle a été exporté dans plusieurs pays comme le Canada, l'Espagne, l'Ecosse, le Chili ou encore la Lituanie. Dans chacun de

ces pays, l'approche a été adaptée aux particularités locales, tout en reprenant les **5 principes directeurs du IPM**.

Cependant, ce qui distingue particulièrement le modèle islandais est la création d'une organisation dédiée, Planet Youth, qui assure un accompagnement concret et structuré de ces transpositions internationales. Cette structure fournit un dispositif concret reposant sur une méthodologie en dix étapes, **des outils standardisés de collecte et d'analyse des données, ainsi qu'un suivi technique continu**.

Grâce à ce soutien, les pays partenaires bénéficient de formations spécialisées, d'outils validés scientifiquement, et d'un accompagnement personnalisé garantissant tant la fidélité au modèle originel qu'à son adaptation aux contextes locaux. **Planet Youth permet d'assurer la cohérence, la reproductibilité et la durabilité des programmes implantés à l'étranger.**

Un modèle et des conditions de réussite

Le modèle islandais, bien qu'il soit vraisemblablement efficace sur son territoire, ne constitue pas une solution universelle. **Les fondateurs insistent sur son caractère adaptatif et contextualisé.** Il suppose un engagement fort et pérenne des collectivités locales, une coordination interinstitutionnelle efficace, ainsi qu'un accès régulier à des données fiables. Son succès repose aussi sur la capacité des parties prenantes à instaurer un climat de confiance entre les familles, les écoles et les institutions, sans quoi les jeunes accepteront de participer. Enfin, la dernière des conditions est le facteur temporel. Pour observer des changements, il faut une politique publique engagée sur le long terme et non sur des mesures à court terme.

Une autre raison qui explique **sa réussite réside dans un changement de mentalité.** Pour traiter la question des drogues et inscrire celle-ci dans une démarche de santé publique, il faut agir sur la globalité, et donc aborder la problématique dans une approche collective.

Ce modèle constitue une contribution majeure à la réflexion en faveur de mesures éducatives et incitatives pour la santé publique. Son efficacité tient tant à sa **méthodologie holistique** qu'à son inscription dans une temporalité longue et à l'implication forte des acteurs de terrain. Cette exportation a donné lieu à un changement de nom, l'appelant désormais **"Planet Youth"** depuis 2010. **C'est pourquoi l'Islande est un pays inspirant pour la jeunesse française.**

PAYS-BAS : réinsérer les jeunes du narcotrafic est une compétence subsidiaire

Si l'Islande est réputée pour agir principalement en amont sur les futures générations, les Pays-Bas eux, se distinguent par **leurs mesures sociales et éducatives en faveur de la réinsertion des jeunes quittant le piège du narcotrafic**. Et, contrairement au *Planet Youth* islandais qui est un programme national et exporté à l'international, les néerlandais n'ont pas *un* programme, mais bien **des programmes, locaux et limités géographiquement**. De fait, ces deux caractéristiques attirent notre curiosité pour tenter d'explorer une réinterprétation des idées néerlandaises à la française.

Avant d'approfondir l'étude de ces différents programmes et leurs apports, il faut expliquer la gouvernance politique, permettant d'expliquer pourquoi il n'y a pas de programme nationalisé.

Une gouvernance décentralisée, fidèle au principe de subsidiarité

La lutte contre l'implication et la réinsertion des jeunes au narcotrafic s'inscrit dans un système de gouvernance décentralisé. Cette approche repose sur une répartition claire des compétences entre l'État central et les municipalités. Ces dernières jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des politiques sociales, éducatives, sanitaires et de justice des mineurs. Cette configuration relève d'une tradition politique fondée sur le principe de subsidiarité. Celui-ci émet l'idée que toute décision doit être prise au niveau le plus proche des citoyens, pour une action publique plus

pertinente, réactive, adaptée, mais aussi souvent mieux tolérée ou légitimée par les populations.

Dans cette perspective, les municipalités néerlandaises (*gemeenten*) disposent d'un pouvoir diffus pour concevoir et gérer les dispositifs d'accompagnement des jeunes.

Depuis la réforme majeure de 2015, elles ont la responsabilité directe de la prévention de la délinquance juvénile, de l'accompagnement psychosocial, de la réinsertion sociale et professionnelle, ainsi que de certains aspects de la justice des mineurs, notamment concernant les alternatives à l'incarcération.

Cette gouvernance décentralisée favorise une forte capacité d'innovation locale. En l'absence d'un modèle national unique ou standardisé, les villes néerlandaises peuvent expérimenter des programmes ciblés et souples. Les programmes que nous étudierons dans le développement suivant attestent le caractère approprié des mesures.

Enfin, ce mode de gouvernance repose sur une culture ancrée dans le consensus et la coopération, qu'on nomme aussi "*polder model*"¹³. Ces politiques de réinsertions sont conçues et pilotées non pas par des structures hiérarchiques aux directives rigides et dirigistes, mais par un réseau interinstitutionnel, qui relie les pouvoirs publics, les associations, les services sociaux, des entreprises et les citoyens. Ceci permet non seulement une meilleure coordination des actions, mais aussi une responsabilisation collective face aux défis sociaux, à travers une logique de coresponsabilité et d'adaptation permanente.

¹³ Le terme fait référence aux "*polders*", des terres marécageuses conquises par les néerlandais, dont l'entretien de ces terres demandent une coopération collective. En finalité, utiliser ce terme "*polder*" est une forme de métaphore néerlandaise de la concertation politique. En effet, autour des années 1980, plus précisément en 1982, l'accord de Wassenaar qui réunit les intérêts des syndicats et des employeurs pour l'augmentation des salaires et la création d'emplois, c'est établis sur la base de la négociation politique et la concertation entre l'État, les syndicats et les organisations patronales.

Rotterdam, Amsterdam et Utrecht : 3 programmes locaux, 3 villes gangrenées par le narcotrafic, et 3 façon d'agir face aux jeunes narcotrafiquants

On le sait, les Pays-Bas sont réputés pour être un **eldorado européen des drogues**. Ici, nous nous intéressons, non pas sur la prévention, parce que nous l'avons vu avec le cas de l'Islande, mais plutôt, dans la réaction. Quelles actions mènent le gouvernement des villes comme Rotterdam, Amsterdam et Utrecht pour sortir ces jeunes de la criminalité ?

Rappelons toutefois quelques éléments. **Depuis les années 1970**, les Pays-Bas se sont engagés dans un programme politique pragmatique en matière de drogues, **fondé sur le principe de tolérance**, avec pour pivot la **loi de 1976 "Opiumwet"**, c'est-à-dire relative aux stupéfiants. Cette norme établit une **distinction claire entre drogues douces, telles que le cannabis, et drogues dures, comme la cocaïne ou l'héroïne**. Si la consommation et la détention de petites quantités de cannabis sont dépenalisées, la production et l'approvisionnement demeurent illégaux, créant un paradoxe juridique connu sous le nom de *"backdoor problem"*. Dans les faits, les *coffeeshops* sont autorisés à vendre du cannabis sous conditions strictes, mais ne peuvent se fournir légalement, alimentant ainsi un marché parallèle.

Ce régime de tolérance, longtemps perçu comme un modèle de réduction des risques, est désormais fragilisé par la montée en puissance du narcotrafic. Le port de Rotterdam, en tant que principal point d'entrée maritime d'Europe, est devenu une plaque tournante de l'importation de cocaïne, avec des saisies annuelles dépassant les 60 tonnes. Cette économie parallèle, estimée à plusieurs milliards d'euros, infiltre progressivement les sphères légales à travers des stratégies de blanchiment et de corruption, ouvrant un débat sur l'existence d'un narco-État aux Pays-Bas.

Sur le plan social, les réseaux criminels recrutent massivement des mineurs de quartier, pour des fonctions de livraison, d'intimidation ou de stockage. Le narcotrafic devient alors, pour ces jeunes précaires, **une voie d'ascension perçue comme accessible face à des perspectives d'emplois limitées**. Ces dynamiques de marginalisation appellent à une réponse

territorialisée. Si la culture néerlandaise reste imprégnée d'un certain pragmatisme, **attachée à la gestion contrôlée plutôt qu'à la prohibition, la montée des violences provoque une prise de conscience nationale.** Ainsi, face à cette crise dont on voit qu'elle est multidimensionnelle, les pouvoirs publics néerlandais ont investi dans des programmes de réinsertion, menés localement.

À Rotterdam : une stratégie sur la base du coaching à travers le Intensieve Jongerenaanpak

En tant que plus grand port d'Europe, Rotterdam est une plateforme logistique internationale depuis des décennies, ce qui en fait une cible stratégique pour les réseaux de narcotrafic dès les années 1990. L'essor de la mondialisation du commerce, notamment maritime, facilite l'infiltration de la cocaïne sur le territoire néerlandais, notamment en provenance d'Amérique Latine. Autour des années 2000, les autorités du pays ont commencé à détecter une augmentation massive des cargaisons dissimulées avec d'autres matières premières comme des denrées alimentaires ou du bois entre autres. Si l'année 2021 marque un pic historique des saisies de cocaïnes à Rotterdam, une baisse de ces scénarios est palpable notamment en 2024, grâce à l'adoption d'une stratégie de défense renforcée depuis 2022. Cette stratégie combine l'usage de technologies de contrôle, la dissuasion des jeunes extracteurs et la coopération internationale. Cependant, le port de Rotterdam demeure un point névralgique du narcotrafic en Europe.

Alors, c'est dans ce contexte tendu que la ville de Rotterdam lutte pour protéger la jeunesse de toute dérive. **Sur 125 500 jeunes de 12 à 27 ans habitant à Rotterdam, les autorités estiment que 7.000 d'entre eux sont à risque¹⁴, soit environ 5,6% d'entre eux.** En 2018, Rotterdam lance Intensieve Jongerenaanpak.

¹⁴ Exodus Nederland, "Intensieve Jongerencoaching (IJC)", <https://exodus.nl/diensten/intensieve-jongerencoaching-ijc>, consulté le 31 juillet 2025.

Intensieve Jongerenaanpak : un programme de réinsertion des jeunes impliqués dans les activités criminelles, dont le narcotrafic

Depuis 2018, Rotterdam **visé les jeunes de 12 à 27 ans jugés à risque**. Qu'ils soient régulièrement arrêtés par la police, agressifs, ou présentant des formes d'addictions, ces jeunes sont le public-cible du programme. Dans le cas du narcotrafic, des guetteurs, dealers ou bien courriers ne sont pas suffisamment jugés, et donc sont souvent amenés à effectuer de la récidive. Alors, l'objectif du programme est de restaurer un lien social, prévenir cette récidive et mettre en place un ensemble de services destinés à les réintégrer.

Le *Intensieve Jongeren Coaching* propose **trois principales mesures** pour accompagner ces jeunes pour sortir de la criminalité.

La première est celle d'un **diagnostic complet**. Les accompagnateurs étudient le dossier du jeune afin d'identifier ses besoins. Cela peut-être : un suivi psychologique pour sa santé mentale, trouver des solutions pour sortir de l'endettement ou de la précarité financière, réadapter son emploi du temps scolaire ou encore, trouver un logement.

Cette mesure est cruciale pour mettre en place la deuxième : **son coaching intensif**. Par celle-ci, le jeune consent à honorer ses rendez-vous hebdomadaires, avec un coach individuel. Cela renforce un lien de confiance avec une personne neutre et bienveillante. Par ailleurs, le site exodus l'énonce : ils sont indépendants des services de la justice. De ce fait, le jeune n'a pas la sensation de devoir rendre compte d'une décision de justice, et son suivi est co-construit en son accord.

La troisième mesure est celle des **interventions concrètes et effectives**. Par là, le jeune octroie les bénéfices du suivi. Il reçoit ainsi un nouveau logement, une réorientation scolaire ou encore l'inscription à des activités bénéfiques : un club de sport, une association culturelle par exemple.

Les jeunes sont identifiés principalement grâce à une collaboration étroite entre plusieurs acteurs locaux. Souvent, ce sont les signalements effectués

par les forces de l'ordre qui permettent de les identifier : arrestations fréquentes, comportement dangereux, présence dans les quartiers, usage d'un vocabulaire narco... toutes ces données recueillies sont ensuite transmises aux membres du parquet et aux juges..

Ainsi, **l'entrée du jeune peut se faire selon trois cas** : par orientation formelle, par approche proactive, ou par adhésion volontaire.

Le premier cas, **l'orientation formelle**, est le cas où **le juge ordonne** la mise en relation du jeune à une organisation en charge du programme. Dans ce cas, le suivi est **obligatoire** puisqu'il s'agit d'un jugement.

Le second cas, **l'approche proactive**, est le cas où des **éducateurs** du programme vont à la rencontre des jeunes (souvent dans leur quartiers), pour leur proposer le suivi afin qu'ils s'en sortent légalement.

Le dernier cas, **l'adhésion volontaire**, est liée à une prise de conscience du jeune. Il peut effectuer une demande d'entrée en contact via le site internet d'une des organisations (ex : Exodus.nl).

La méthode préconisée est celle des petits pas. Cela signifie que le jeune pris en charge est suivi par une équipe qui fixe un cap de progression à long terme, tout en acceptant que cela demande de faire des efforts petits mais réguliers. Car comme les rédacteurs du site officiel de mise en oeuvre du programme énoncent : ***“si la jeune retombe dans ses anciens comportements lors de moments difficiles, il le guide pour le recentrer sur ses perspectives.”***¹⁵

Pour mettre en place l'accompagnement des jeunes et des familles, Rotterdam met en relation des organisations néerlandaises. Elles sont Exodus, Futuro, Stichting JOZ, Enver et wmo radar, avec toutes un pan spécifique du programme.

Par exemple, Exodus se concentre sur la réinsertion sociale et l'accompagnement intensif, tandis que Stichting JOZ ou Enver apportent un

¹⁵ Op.cit

soutien éducatif, social et familial. Ensemble, ces acteurs forment un réseau multidisciplinaire visant à prévenir la délinquance, l'exclusion et favoriser l'inclusion des jeunes autrefois narcotrafiquants ou auteurs d'actes criminels ou délictueux.

In fine, il constitue un exemple emblématique d'intervention locale personnalisée déjà impliqués dans le narcotrafic. Son originalité tient à l'intensité du coaching, au partenariat avec une pluralité d'organismes spécialisés et à une logique de reconstruction à petits pas, étapes par étapes. Il y a une vraie volonté d'accompagner le jeune, en acceptant que tout ne peut pas être linéaire et qu'il faut, parfois, du temps pour qu'il retrouve le chemin de la légalité. Ce qui en fait ainsi une stratégie particulièrement adaptée à la réinsertion.

À Amsterdam : empêcher l'enrôlement des 12-25 ans au narcotrafic et renforcer la résilience des quartiers grâce aux "credible messengers"¹⁶

Depuis 2019, la municipalité d'Amsterdam a lancé le plan "**Weerbare Mensen, Weerbare Wijken**". Ce programme, qu'on traduit par "*des personnes résilientes, quartiers résilients*", spécifique au trafic de drogues, "**vis** à **réduire les perturbations sociales dans les quartiers causées par le trafic de drogues et à donner aux quartiers et aux jeunes les moyens de résister à l'attrait de la criminalité liée à la drogue**"¹⁷.

Il s'inscrit pleinement dans la lutte contre le trafic de drogue qui pollue la capitale néerlandaise. **Avec un budget annuel de 4 millions d'euros**¹⁸, Amsterdam lutte contre l'enrôlement des jeunes dans les réseaux criminels comme celui de la drogue, en renforçant la résilience communautaire, et en construisant ce qu'ils nomment comme des "équipes de sortie" composées d'anciennes figures du trafic (les crédible messengers).

¹⁶ Les "credible messengers" sont les anciens membres de narcotrafics qui ont pour ambition d'aider les jeunes de quartiers à éviter de reproduire leurs propres schémas. Ce sont un peu comme des grands frères protecteurs.

¹⁷ Pakhuis de Zwijger, *Einde aan drugsparadijs, Amsterdam*.

¹⁸ [NU.nl](https://www.nu.nl), *Gemeente zet met nieuw drugsprogramma in op kwetsbare jongeren*.

Agir sur une population à haut risque d'engagement

L'objectif premier de ce dispositif est le désengagement de ces jeunes. Ces derniers, jugés vulnérables, en raison de conditions de vie difficiles, comme un environnement familial instable, le décrochage scolaire ou encore la précarité économique, peuvent les amener à choisir la voie criminelle.

Pour les repérer, la ville mise sur les enquêtes de terrain : des éducateurs du programme sillonnent les quartiers les plus concernés par le narcotrafic d'Amsterdam, en particulier les quartiers sud et nord ouest. Cette prise en charge proactive peut amener les enquêteurs à **étudier également les réseaux sociaux**, là où le risque d'influence est plus fort mais aussi plus élargi à l'ensemble de la jeunesse Amstellodamoise et sa périphérie¹⁹.

3 typologies d'actions en faveur du désengagement : des mesures incitatives aux mesures répressives pour les récidivistes.

La première façon d'agir avec le “Weerbare Mensen, Weerbare Wijken”, c'est **le recours aux “credible messengers”²⁰**. Ces “experts par expériences” sont des anciens actifs de réseaux criminels. Ils sont chargés de nouer des liens avec des jeunes qui, en dépit de leur méfiance initiale, acceptent de changer et de rompre leurs activités criminelles pour s'engager en faveur d'activités structurantes. Le recours par les pairs est donc la mesure qui est la plus encouragée, seulement quand il y a une volonté du jeune de changer de comportement. Sans cela, le dispositif ne s'applique pas car il ne s'impose pas.

La seconde façon d'intervenir est forcée et ne demande pas de consentement préalable au jeune. C'est **l'interdiction de séjour**²¹. Cette interdiction est rendue effective par la mise en place de caméras de surveillances et d'éclairages publics dans certaines rues du centre-ville, qui

¹⁹ Ibid.

²⁰ Gemeente Amsterdam. (s.d). *Aanpak Straatdealers*.

²¹ Ibid.

dissuadent les dealers de s'installer ou de commercer. **Une petite modification de cette mesure s'appliquera en septembre 2025.** Les dealers *“seront interdits de circulation dans leur quartier pendant 72 heures, sur ordre du maire, par la police. Actuellement, cette interdiction est de 48 heures, mais jusqu'au début 2025, elle était de 24 heures.”*²² Toujours pour septembre 2025, un durcissement des interdictions s'appliquera : en cas d'une deuxième arrestation en deux ans, le dealer recevra une interdiction de territoire d'une durée d'un mois. Au bout d'une troisième fois, l'interdiction de séjour sera de trois mois. Enfin, au bout de la quatrième fois, l'interdiction de séjour sera de 6 mois. Et cette même peine s'appliquera à chaque arrestation. Ces mesures répressives s'accompagnent d'un dispositif humain important, comme le recours à des policiers en civil, des coachs de rues, ou encore des travailleurs de terrain supplémentaires sur les zones sensibles d'Amsterdam.

Enfin, la troisième mesure est **l'usage d'un dispositif permettant une coordination interinstitutionnelle, grâce à un autre programme : Top600.** Plus ancien, c'est-à-dire depuis 2011, Amsterdam suit étroitement les 600 jeunes les plus fréquemment impliqués dans des délits graves et récidivés, comme les vols aggravés ou le trafic de drogues. Une coordination interinstitutionnelle associant la police, la justice, professionnels de santé et d'éducation permet de faire de Top600 un programme ayant une approche d'accompagnement, de suivi et de contrôle.

Top600 est le bras droit opérationnel et individualisé du programme globale qu'est Weerbare Mensen, Weerbare Wijken. Similaire au programme de Rotterdam, Top600 offre à la fois un suivi personnalisé, qu'une offre de réinsertion via un accompagnement à l'emploi, au logement ou à la médiation familiale.

Ainsi, Amsterdam offre un programme à la fois éducatif, incitatif mais aussi répressif. On le voit, l'usage des *“credible messengers”* distingue le cas de

²² Ibid.

Rotterdam. Là où Rotterdam mise davantage sur un accompagnement intensif pour les multirécidivistes, l'accompagnement d'Amsterdam vise surtout ceux qui sont en phase de basculement. La répression est davantage requise pour les récidivistes.

Utrecht, dans les pas d'Amsterdam et de l'usage des "credible messengers"

Utrecht, ville située au centre des Pays-Bas, en dessous d'Amsterdam, étouffe par la présence d'une cinquantaine de réseaux criminels²³.

Pour y faire face, la maire, Sharon Dijksma, a mis en place un plan qui cible des jeunes *"ayant déjà un pied dans la délinquance et qui risquent de s'y adonner davantage"*²⁴. Dans les pas de la ville d'Amsterdam, Utrecht recourt aussi aux "credibles messengers" depuis 2021.

Toujours dans une démarche d'incitation à la légalité, les autorités d'Utrecht favorisent le dialogue entre les pairs. **Celui-ci s'opère également sur un groupe WhatsApps, partagé avec les parents et la police municipale**²⁵.

Aux Pays-Bas existe un fichier, la déclaration de comportement, en néerlandais "Verklaring Omtrent het Gedrag" (**VOG**). Celle-ci est un **certificat de bonne conduite délivré par le ministère néerlandais de la Justice**. Il atteste qu'aucune infraction pénale n'a été commise par une personne, dans le cadre d'un emploi ou d'un bénévolat. C'est un **fichier très couramment demandé, une sorte de garantie que cette personne n'a pas de casier judiciaire**. Or, pour les jeunes qui ont commis des délits, obtenir ce VOG est extrêmement difficile, ce qui rend donc complexe leur réinsertion, y compris professionnelle.

Alors, Utrecht (Rotterdam aussi), met en place des accompagnateurs sociaux, qu'on nomme aussi les **"job coaches"**, pour accompagner le jeune

²³ NL Times. (16 septembre 2021), *Utrecht deploys ex-criminals to dissuade young people from joining drug world*.

²⁴ Ibid.

²⁵ The Guardian, Dutch fightback to save teenagers from narcoterrorism and drug gangs.

dans trois situations : contester un refus de VOG, adapter leur projet professionnel dans les secteurs où un VOG n'est pas demandé, ou alors obtenir une lettre de soutien démontrant la volonté de ce jeune à se réinsérer.

Nous l'avons compris, la maire d'Utrecht ne mise pas sur des mécanismes de répression dès la racine. Elle vise particulièrement les jeunes de 10 à 12 ans, qui auraient été l'auteur de petits délits, où enrôlés dans un trafic de drogues. Le but est de les éloigner des grands délinquants, en les accompagnant vers un projet professionnel adéquat.

Pour conclure sur les Pays-Bas : la ville de Rotterdam agit sur les auteurs déjà bien insérés, avec récidive, par une prise en charge dite intensive. Amsterdam, plus anticipatrice, allie repérage précoce et dispositifs dissuasifs. Utrecht, enfin, mise sur la reconstruction d'un lien social, en favorisant l'insertion professionnelle.

URUGUAY : une déconstruction sociale nécessaire, notamment chez les femmes et les enfants de la coutume sociale du narcotrafic

Depuis le début du XXI^e siècle, l'Uruguay, petit pays d'Amérique Latine, réputé pour sa stabilité démocratique et sociale, est progressivement devenu un point de transit stratégique pour les réseaux de narcotrafic de ses pays voisins. En effet, sa situation géographique, ses infrastructures portuaires modernisées, comme le port de Montevideo, et sa proximité avec des grandes puissances de production de cannabis, comme le Brésil, exposent l'Uruguay à d'importantes dynamiques criminelles.

En plus de cette dimension logique, le narcotrafic s'ancre également dans les réalités locales, comme dans les quartiers défavorisés usant au recours de l'économie parallèle.

Les autorités uruguayennes observent une implication croissante des mineurs et des femmes dans ces circuits, en raison de leurs fortes expositions à la précarité, la déscolarisation et l'absence d'alternatives économiques.

Face à cette complexité, l'Uruguay a adopté une approche à la fois originale et volontariste, en s'appuyant sur une **politique de régulation du cannabis depuis 2013, et sur un ensemble de programmes publics de prévention et de réinsertions, dans les milieux scolaires et les communautés.**

Parmi cet ensemble inspirant, **deux** initiatives particulièrement révélatrices de cette orientation méritent une attention singulière : **le programme scolaire Mantente REAL**, une réadaptation du programme phare américain Keepin'it REAL, puis le **Laboratoire d'innovation sociale** visant à **comprendre et accompagner les femmes qui se sont impliqué dans le micro-trafic.**

Le programme Mantente REAL : la prévention du trafic au coeur des programmes scolaires

Conçu initialement aux États-Unis, le *Keepin'it Real Program* axe son champ d'intervention sur la prévention, à partir des **"life skills"**, comprenons ici, **les compétences de vie, et l'apprentissage social.** En d'autres termes, il vise à renforcer chez les collégiens, **leur capacité à résister à la pression sociale liée à l'usage des drogues.**

En effet, pays d'Amérique Latine, l'Uruguay baigne culturellement dans une **banalisation²⁶ de l'usage des drogues.** C'est d'ailleurs dans un contexte de tensions sociales que le pays sera le premier à légaliser le cannabis. En démontre le long parcours parlementaire et les confrontations entre la proposition de loi de ces derniers avec le projet de loi du gouvernement de 2012-2013. Ainsi, **la consommation, amplement partagée au sein des familles et dans la société conduit à une grande présence de ces substances psychoactives dans le cheminement éducatif de l'enfant.**

C'est donc pour lutter contre cette omniprésence des drogues dans les différentes sphères de la vie publique et privée que le programme à vocation

²⁶ International Journal of Drug Policy, *The impact of cannabis legalization in Uruguay on adolescent use and related risks.*

à s'engager, pour aider les jeunes à **ne pas succomber aux “coutumes sociales”**. C'est comme une sorte de tentative de **déconstruction sociale**, mais ici positive.

Mis en oeuvre dès 2017, en partenariat avec l'Université de l'Arizona, la Junta Nacional de Drogas (La junte Nationale des Drogues - J.N.D) et les institutions scolaires publiques, il est remarquablement efficace **sur des élèves de 11 à 15 ans à Montevideo**²⁷, ville stratégique pour le commerce international de drogues.

Des mesures pédagogiques centrées sur la résistance sociale et la communication au collège

Mantente REAL repose sur la mise en place de **10 sessions**²⁸ animées par des enseignants préalablement formés, avec la diffusion de **supports audiovisuels**. Les collégiens ont aussi des cours intégrant des **jeux de rôles** imitant les conditions réelles entre un dealer et un jeune devant **refuser de participer**²⁹ à de telles entreprises. L'enseignant met également en place des **discussions de groupes et des exercices d'écriture**.

D'abord, les jeunes apprennent les bons gestes et la bonne attitude face à l'attitude des dealers. Ils apprennent à **reconnaître les situations de pression sociale autour des problématiques** comme l'alcool, le tabac ou le cannabis. Les enseignements reçus leur permettent de **refuser sans confrontation**, en mettant en avant des **arguments tirés de leur vécu personnel ou de leur propre contexte social**. En somme, ils évitent les contextes à risques et apprennent à s'en éloigner en sécurité.

Enfin, il y a une dimension humaniste du programme, par la mise en place de ces ateliers d'écritures où les jeunes **construisent un récit positif d'eux-**

²⁷ Arizona State University, *Keepin'it REAL / Mantente REAL : Cultural adaptation and pilot test in Uruguay..*

²⁸ Ibid.

²⁹ Flavio Marsiglia, *Mantente REAL : The cultural adaptation and effectiveness of an evidence-based prevention program, Panel “Leading Publications of Drug Demand Reduction in Latin America and the Caribbean”*, Thessaloniki 2024 (ISSUP / ICUDDR, 27 juin 2024).

mêmes, afin de renforcer leur estime d'eux-même et à être **suffisamment fort pour ne pas imiter ceux ayant un comportement déviant**.

En 2018, **une étude quantitative**³⁰ à été réalisée sur près de 316 élèves bénéficiaires du programme. Au verdict, elle met en lumière des effets notables. Les jeunes suivis ont montré une baisse significative de la consommation de cannabis et de tabac dans les 30 jours suivant l'intervention. À l'inverse, un groupe témoin, composé de jeunes n'ayant pas suivi le *Mantente REAL*, a vu leur consommation augmenter. Plus précisément, l'étude révèle un taux de réussite à **88%**³¹.

Depuis l'application du programme, un véritable changement de mentalité s'est opéré sur les jeunes de Montevideo. Un rapport final d'avril 2021³² expose cela à travers une étude des normes permissives sur la consommation de substances :

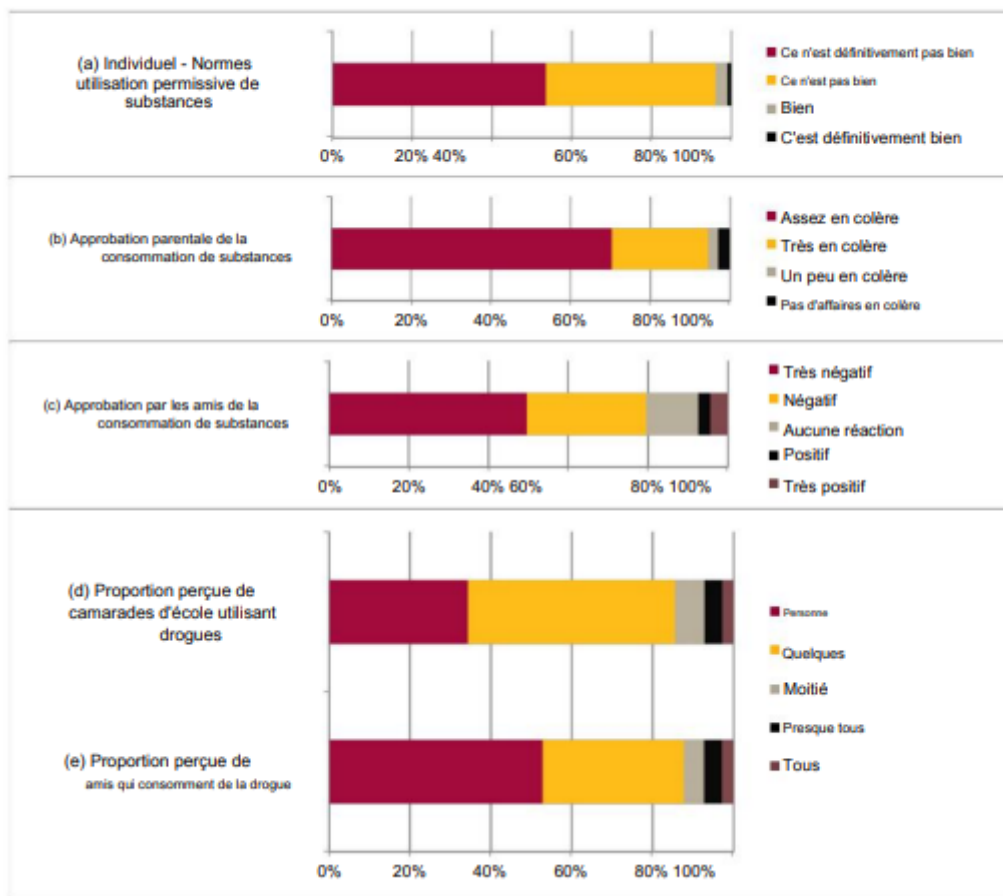
Graphique n° 2 - Évaluation des normes permissives des jeunes de Montevideo ayant bénéficié de Mantente REAL

³⁰ Marsiglia, F.F, Kulis, S.S, Martinez, G.R, Becerra, D.& Castillo, J, *Adolescent substance use prevention and legalization of marijuana in Uruguay : A feasibility trial of the keepin'it REAL prevention program. Journal of Substance Use.*

³¹ Ibid.

³² Global Center for Applied Health Research (Arizona State University), Keepin'it REAL / Mantente REAL : Final Report - Uruguay pilot test.

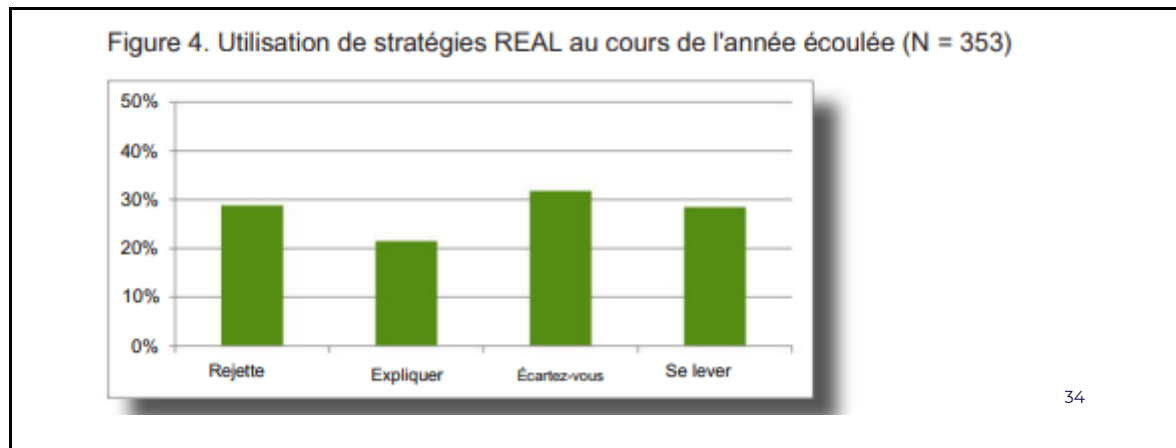
Figure 3. Normes permissives sur la consommation de substances (N = 353)



33

De même, les élèves perdurent leurs apprentissages. Selon ce même rapport, **50% d'entre eux utilisent au moins une des stratégies REAL** :

Graphique n° 3 - Proportion des stratégies utilisées par les jeunes pour renoncer au narcotrafic



Ainsi, 32%³⁵ déclarent éviter la discussion avec une personne au sujet des drogues, et à égalité, 29% utilisent soit le rejet ou le départ quand il s'agit d'une proposition.

Ces résultats confortent l'intérêt d'une politique de prévention en milieu scolaire. L'Uruguay, et plus particulièrement son adaptation Mantente REAL est un exemple de réponse éducative proactive, **visant à prévenir la banalisation de l'usage dans un contexte où l'accès pouvait sembler évident.** Il est alors un outil de prévention primaire, interceptant les trajectoires à risque, avant tout enracinement dans un marché illicite.

Le Laboratoire d'innovation sociale : faire émerger des innovations et mener des expérimentations pour les femmes et mères de familles impliquées dans le trafic de drogues

En Uruguay, une étude institutionnelle menée en 2018 par la Junta Nationale des drogues (JND) révèle que **32% des femmes incarcérées le sont pour des délits liés à la drogue, en grande majorité pour des faits de micro-traffic non violent.** Elles sont souvent des jeunes femmes, mères célibataires ou mères au foyer, soulignant par là même une forte vulnérabilité sociale et économique.

³⁴ op.cit p.5

³⁵ Junta Nacional de Drogas, "Las mujeres privadas de libertad son destinatarias de la política pública de drogas", 2018.

En février 2024, l'Uruguay est le premier pays à consacrer un laboratoire de recherches entièrement dédié aux femmes et mères de famille impliquées dans le narcotrafic. Il réunit les forces scientifiques et institutionnelles d'Uruguay, de l'Union Européenne et de l'Espagne. En effet, à travers le **programme de coopération COPOLAD³⁶**, l'Union européenne adresse un budget aux pays d'Amérique Latine et de des Caraïbes pour améliorer leurs politiques publiques en matière de drogues.

S'agissant d'un laboratoire, il accueille les femmes impliquées dans le narcotrafic, pour, d'une part, recueillir des éléments de compréhension sur leurs activités, pour, d'autre part, engager un dialogue personnalisé et faire des recommandations concrètes. Le site internet du programme COPOLAD précise que le laboratoire fonctionne sous forme de séances, répétées au fil du temps, *"pour générer une vision commune et approfondir les enjeux sur lesquelles les futures politiques publiques devront faire face en matière de trafic³⁷"*. Ces témoignages sont d'une importance majeure pour aider ces femmes à sortir de cette seule voie économique. De fait, ce dispositif vise à **instaurer une gouvernance flexible³⁸**, pouvant adapter les stratégies aux besoins de chaque femme. Ces dernières participent à la co-crédation de ce nouveau modèle alternatif.

Le narcotrafic au féminin dispose de des spécificités à prendre en compte. Le premier élément qui caractérise ce narcotrafic au féminin réside dans la motivation à ce recours, qui n'est pas exactement la même que celle des mineurs ou des hommes. L'interview du travailleur social uruguayen, Diego M. Olivera Couto précédemment citée, montre que les femmes s'infiltrant **pour des raisons de subsistance**. Pour ces femmes, souvent enclavées, n'ayant pas d'autres moyens pour nourrir leurs enfants, consent par défaut à cette activité lucrative.

³⁶ COPOLAD III, *Uruguay promotes the first social innovation lab to tackle drug micro-trafficking*.

³⁷ Op.Cit.

³⁸ COPOLAD II, *Entrevista Uruguay*.

Il faut souligner que certaines femmes, dont le partenaire est dealer par exemple, est souvent contrainte à œuvrer, **sous la pression de son conjoint**. Souvent aussi, les femmes sont envoyées pour livrer la marchandise illégale parce qu'elles passent plus facilement en dessous des radars des forces policières. Ce sont pour ces raisons, notamment sur le **caractère involontaire** de son implication, qu'il faut observer ce phénomène à travers un prisme spécifique. Les femmes sont alors plus vulnérables, en raison de ce contexte familial et conjugal. L'Uruguay est alors soucieux de la dimension genrée du narcotrafic. Ces spécificités mènent également ce laboratoire à imaginer une amélioration des politiques transversales, pour briser les barrières d'accès aux soins, à la désintoxication et aux procédés d'accompagnement à l'autonomie économique des femmes uruguayennes.

Promouvoir des principes directeurs loin de l'assistanat

Le laboratoire, en partenariat avec la JDN, promeut, dans leur rapport de 2025³⁹, des valeurs d'émancipations basées, non pas sur une omniprésence de l'État dans la vie de ces femmes, avec un fort volet répressif, mais sur un ensemble de principes directeurs destinés à replacer *“l'autonomie et la dignité de ces femmes”*⁴⁰ au cœur du processus de réorientation.

D'une part, mettre en place une **“épistémologie communautaire”**⁴¹ valorisant l'ancrage local et la co-construction des réponses sociales. Un autre principe directeur est de favoriser l'émancipation grâce à une **“logique de cogestion et d'horizontalité”**⁴² entre professionnels et bénéficiaires, afin de rompre avec les procédures hiérarchisées et souvent nommées comme des bureaucraties froides et stigmatisantes et impersonnelles. La COPOLAD et la Junta nationale des drogues veulent également que l'argent issu du trafic soient saisis et réinvestie dans le financement de projets

³⁹ COPOLAD III / Junta Nacional de Drogas (Uruguay), *Guía “Mujeres y Género Diverso. Políticas de Drogas desde el Tratamiento Comunitario”*.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid. P.6

⁴² Ibid. P.23

d'accompagnement⁴³. Enfin, le dernier principe directeur est la mise en pratique d'une **gouvernance décentralisée**⁴⁴, afin que chacune des actions réalisées soient compatibles avec les problématiques du territoire concerné.

En somme, l'Uruguay est pleinement actif dans la prise en compte des problématiques de fond qui explique le narcotrafic. En intégrant la prévention en milieu scolaire avec des enseignements marquants même en sortie d'études, puis en accompagnant les trajectoires féminines à travers un laboratoire d'études uniques, le pays s'inscrit pleinement dans un univers inspirant pour les autres pays du reste du monde.

Par son approche nationaliste, il mérite toutefois d'être distingué d'un autre pays qui, quant à lui, choisit un pluralisme d'actions, pilotés par ses états fédérés. Il s'agit ici du cas du Canada.

CANADA : les familles au cœur des préoccupations contre le narcotrafic

Au Canada, le problème du narcotrafic constitue une part croissante de la criminalité juvénile, en particulier dans les grandes métropoles. **En 2023, près de 8.203 incidents de trafic de cocaïne ont été recensés, avec une hausse de 11.7% en un an**⁴⁵.

Cet État fédéral, composé de dix provinces et de trois territoires, laisse aux provinces le pouvoir de mener des programmes et des politiques publiques sur leur territoire. Si les compétences en matière de défense, battre monnaie ou la diplomatie sont réservées à l'État fédéral, les fédérés eux, bénéficient d'une autonomie sur tous les autres champs d'actions, notamment le narcotrafic. Ainsi, comme aux Pays-Bas, il existe une pluralité de programmes locaux destinés à endiguer les problèmes liés à la drogue. Il n'existe alors pas de programme national uniforme.

⁴³ Ibid. P.29

⁴⁴ op.cit. p.51

⁴⁵ Statistique Canada, *Illegal drugs and trafficking in Canada*.

Le programme qui suscite notre attention ici est celui que mène l'État d'Ontario, parce qu'il inclut des accompagnements applicables aux mineurs, mais aussi aux familles de délinquants.

La Multisystemic Therapy (MST) : la prévention par l'étude de l'écologie sociale des jeunes à risque à Ontario

Importée des États-Unis, cette méthode repose sur une approche intensive, familiale et communautaire destinée à prévenir la récidive chez les jeunes ayant des comportements délinquants classés graves, y compris ceux liés au trafic de drogues. L'agence de l'Union européenne pour les drogues, explique qu'elle *“s'attaque aux multiples causes des comportements antisociaux graves chez les jeunes délinquants.”*⁴⁶

Là où, aux Pays-Bas par exemple, les programmes ont vocation à s'appliquer directement sur les narcotrafiquants, le programme canadien quant à lui vise à **se défaire d'une vision isolée du problème, en s'intéressant aux environnements sociaux et familiaux** qui rendent possible ce type d'implication. Cela se passe par **trois mécanismes**⁴⁷ complémentaires :

- renforcement de la parentalité
- mesures d'éloignement le jeune des pairs délinquants
- favorisant sa réintégration scolaire ou professionnelle

Ce programme est implanté dans plus de 20 pays dans le monde (mais pas en France). En effet, la **Multisystemic Therapy** est présente principalement dans les États occidentaux, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Danemark ou encore la Suisse. Originaire des États-Unis, en Caroline du Sud, dès les années 1990 elle a été conçue par **Scott Henggeler, Professeur en psychiatrie et de sciences du comportement**. Ce dernier voulait une dimension plus éducative, alternative aux incarcérations pour les mineurs.

⁴⁶ EUDA - European Union Drugs Agency, *Multisystemic Therapy (MST)*.

⁴⁷ Public Safety Canada, *Final Report on the Multi-systemic Therapy Program*.

La France, en dépit de son modèle fortement centralisé, ne permet pas la mise en place d'une MST. Simplement parce que, pour ce faire, il faut une délégation de la justice ou de la protection de l'enfance à des instances plus proches, plus subsidiaires. Une autre difficulté est relative à l'approche judiciaire que porte la France. **En effet, la réponse à la délinquance juvénile est encore aujourd'hui très judiciaire,** d'où, encore une fois, l'importance de cette présente étude, pour imaginer un modèle plus éducatif et incitatif. L'approche systémique, qui englobe la famille et les communautés de MST, reste marginale en France.

De 2010 à 2014, la thérapie multisystémique a été déployée dans plusieurs localités de l'État d'Ontario (comme à Toronto, London, ou Ottawa), et pilotée par des organismes communautaires locaux. La mesure qui concernait les jeunes de 12 à 17 ans pour une durée de 3 à 5 mois, avec entre 60 et 100 heures d'intervention⁴⁸.

Au cours d'un rapport d'évaluation final, on en conclut que **96%** des jeunes ayant abouti la MST **vivent toujours chez eux. 84% d'entre eux étaient en emplois ou en formation au bout de trois mois après la fin du programme de réinsertion**⁴⁹.

Comme nous l'avons dit, la MST accorde une place centrale aux parents dans la réinsertion de leur enfant délinquant.

À l'égard des parents, 4 séries de mesures sont mises en œuvre. D'une part, le renforcement des compétences parentales s'impose aux parents pour rétablir un équilibre au sein du foyer. Cela passe par **l'élaboration de règles claires avec un thérapeute**.⁵⁰ Ce dernier montre aux parents des façons d'acquérir une discipline non-violence, établir une cohérence éducative entre les deux parents, ou encore l'instauration d'un cadre sécurisant pour le mineur concerné. Plusieurs sessions **d'intervention à domicile ont lieu,**

⁴⁸ Public Safety Canada, *Final Report on the Multi-systemic Therapy Program*, op.cit.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Sécurité publique Canada, *Promising Practices : Volume 1*.

afin d'établir une thérapie familiale. Ces rencontres sont intéressantes pour le thérapeute, qui identifiera concrètement **les dynamiques familiales problématiques**⁵¹. À noter qu'un soutien permanent est disponible pour les familles via un numéro d'urgence⁵². Enfin, les parents auront **une période "d'autonomisation"**⁵³, dès la fin du programme, pour observer la façon dont ces derniers parviennent à gérer la situation après le suivi.

À l'égard du mineur cette fois, 4 mesures concrètes aussi. D'abord, **le jeune est suivi dans son environnement de vie réel : à la maison, à l'école, dans la rue.** Plusieurs thérapeutes se succèdent pour effectuer ce suivi. La surveillance en continue permet d'identifier ses habitudes, ses fréquentations et ses heures de sorties. Le site canadien⁵⁴ montre aussi qu'un tel suivi permet de l'accompagner vers des changements **progressifs positifs**, comme : une routine matinale, des activités physiques, une meilleure hygiène de vie ou encore, une meilleure habitude de sommeil sans écrans le soir. Ensuite, le jeune, conjointement avec ses parents et un thérapeute, **élabore un plan avec ses propres objectifs.** Par exemple, l'objectif peut porter sur l'arrêt du narcotrafic. Mais cela peut aussi être le fait de mettre fin au décrochage scolaire. L'objectif s'adapte au point de départ de la situation du jeune. Pour que le plan se réalise, **les thérapeutes exigent que le jeune modifie son comportement** : ne plus fréquenter certains pairs, mettre en place un système de récompenses, ou bien favoriser certaines sanctions éducatives⁵⁵. Cela constitue la troisième mesure. Enfin, la dernière mesure correspond à l'étape finale du processus : **la réintégration sociale.** Au bout de 3 à 5 mois, le jeune est censé être de retour à l'école, ou en phase d'être sur le marché du travail. Les résultats précédemment évoqués montrent qu'une très grande majorité de jeunes ont réussi cette phase, ce qui démontre une certaine efficacité du programme.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

⁵³ Sécurité publique Canada, *Results from Crime Prevention Projects Targeting Youth Aged 12-17*.

⁵⁴ Public Safety Canada, *Final Report on the Multi-systemic Therapy Program*, op.cit

⁵⁵ Sécurité publique Canada, *Promising Practices : Volume 1*, op.cit.

Une politique publique interrompue au bout de 4 ans

Il est tout à fait louable de se demander pourquoi cette politique publique a été arrêtée avec pourtant de telles efficacités. **La raison est double.**

D'une part, la MST est une politique **très coûteuse** : un jeune coûtait entre 20.000 et 30.000 dollars canadiens pour la période. Et contextuellement, l'Ontario rentrait dans une période de restriction budgétaire. En découle alors la seconde conséquence : **une priorité politique qui se situait ailleurs.** En 2014, la province entame une révision de ses politiques publiques en matière de justice des mineurs et de services de santé mentale. De ce fait, l'État fédéral recherche une alternative moins coûteuse et peut-être aussi plus efficace sur les cas des récidivistes ou profils très dangereux pour la société. **Ainsi, si son plan méthodologique était un succès, elle n'était pas la meilleure option pour satisfaire une logique coût-efficacité.**

En somme, le modèle canadien ne reposait pas sur un programme national unifié de réinsertion, mais sur des initiatives provinciales ciblées. Ici, l'intérêt était de montrer que les parents, par défaillance éducative, pouvaient bénéficier d'une aide qui portait visiblement ses fruits.

Le dernier pays à l'étude, le Royaume-Uni, consacre encore une fois cette dimension familiale, et avec des résultats à la hauteur des moyens alloués depuis 2011. Bien que ce dernier ait lui aussi mis en œuvre la MST, un tout autre programme est tout aussi pertinent.

ROYAUME-UNI : former les enseignants, commerçants et agents publics en contact avec la délinquance juvénile

De tout temps, le Royaume-Uni fait face à une exploitation d'une partie de sa jeunesse. Vers 2010, ce phénomène prend l'appellation "**county lines**", pour frontière entre comtés. Il s'agit d'un système de trafic de drogues organisé avec un point névralgique situé à Londres, s'étendant aux zones rurales du pays. **En 2019, le ministère de l'Intérieur enregistrait 1001**

enfants recrutés dans ces réseaux, contre 721 en 2018⁵⁶. Une enquête parlementaire britannique de 2018 révélait que ces county lines étaient au nombre de 2.000⁵⁷. Près de **27.000 jeunes sont impliqués** dans le narcotrafic, pour un marché estimé à 500 millions de livres. Si un plan **“County Lines”** est déployé avec pour objet principal le démantèlement de réseaux criminels, il reste très répressif et peu éducatif. Le Royaume-Uni dispose elle aussi de son programme de réinsertion des jeunes, au plan national cette fois. Il s'agit du **“Catch22 programme”**. Il propose aussi des mesures éducatives comme le suivi social personnalisé ou l'aide à la formation professionnelle.

Toutefois, un autre programme vraiment plus intéressant ici pour enrichir notre étude est la campagne “Look Closer”, menée par l'organisation caritative The Children's Society.

“Look Closer” : un programme qui ne cible pas le narcotrafiquant, mais bien son entourage

La montée des county lines en Grande-Bretagne fait émerger une prise de conscience à la fois sociale et politique. On se souvient de la création du *Supporting Families Programme* en 2011 par l'ancien Premier Ministre David Cameron pour répondre à la densification des émeutes urbaines.

Le lancement de *Look Closer* s'inscrit dans ce contexte là. À la suite de la rédaction de plusieurs rapports, notamment celui de *l'Office of the Children's Commissioner* en 2015⁵⁸, mettant en lumière la gravité de l'exploitation des mineurs, **la campagne a vu le jour pour renforcer la sensibilisation des acteurs de terrain.** Depuis, cette campagne *Look Closer* s'est développée en partenariat avec les forces de l'ordre, les services sociaux et les établissements scolaires, **adaptant ses formations aux nouvelles réalités, en particulier ici l'usage des réseaux sociaux** par les trafiquants pour le recrutement et le commerce.

⁵⁶ Topping, A (30 Juillet 2020). *Over 1.100 children trafficked into UK drug trade, figures show. The Guardian.*

⁵⁷ UK House of Commons, *Serious Violence: 6th Report of Session 2017-2019*, Home Affairs Committee.

⁵⁸ UK Government, *Children's Commissioner Annual Report and Accounts 2015 to 2016.*

Ainsi, le public ciblé par la démarche est très large : les enseignants, les travailleurs sociaux, les commerçants, chauffeurs de transports publics ou tout autre acteur de terrain. Ce sont donc les acteurs de proximité qui sont ici concernés.

Cette approche communautaire part du postulat que la protection des jeunes passe d'abord et avant tout par une vigilance collective et une détection précoce. On a ici une dimension intergénérationnelle mêlée à une certaine notion de la conscience sociale et sociétale. De ce postulat, on considère aussi que **les jeunes sont avant tout victimes de ce trafic** : on les séduit par une méthode d'argent rapide, certes risquée mais fructueuse si l'on coopère. Et, pour ces jeunes qui manquent certainement de repères, ce seul argument suffit pour succomber au trafic de stupéfiants, d'autant plus s'ils sont vulnérables ou isolés. Alors, **c'est là que former les adultes prend tout son sens** : intervenir rapidement avant l'enrôlement.

Pour que les adultes puissent prévenir et détecter le plus précocement possible plusieurs canaux de communications sont utilisés par l'organisme Children's Society. D'abord, des campagnes de sensibilisation à destination du grand public sont diffusées pour encourager la population à une attitude vigilante et solidaire.

Deux exemples d'affiches de communication de la Children's Society



59

Deux exemples d'affiches de communication de la Children's Society



60

Cette mesure s'accompagne de protocoles de signalement avec la coordination des différents acteurs concernés (les forces de l'ordre, les associations engagées et les services sociaux).

À cela s'ajoute la création d'une pluralité de formations spécialisées destinées aux professionnels de l'éducation, des services sociaux, du commerce et du transport. Elles visent à sensibiliser ces professionnels aux mécanismes d'identification par la distribution d'outils pour agir. On parle ici de grilles d'identifications basées sur l'observation des comportements inquiétants.

⁵⁹ The Children's Society, *Look Closer Resources*.

⁶⁰ *Ibid.*

Cette conception de l'enfant victime ne fait pas l'unanimité en Grande-Bretagne. Cependant, elle est loin d'être prohibée dans la sphère publique. Leur impact institutionnel est reconnu en vertu de l'efficacité de leurs actions de préventions et d'entraides. Par exemple, le ministère de l'Intérieur britannique, l'Agence nationale du Crime (NCA) ou encore les services de polices soutiennent leurs actions. En témoigne la présence de leurs logos. **En 2024, l'institution a reçu un financement gouvernemental à hauteur de 8 millions de livres.**⁶¹ Il faut aussi mentionner que Children's Society perçoit des dons.

La campagne *Look Closer* fait aussi partie des stratégies locales de prévention des violences et d'exploitation d'enfants. De ce fait, elle alimente les plans locaux de lutte contre la criminalité dans plusieurs comtés. Ainsi, elle participe à satisfaire un pan essentiel de ses missions : celle de la formation des professionnelles. Pour la période 2022-2023, près de **72.016**⁶² **jeunes ont bénéficiés** de leurs services, **5.865**⁶³ **parents ou tuteurs**, répondant à l'inquiétude que porte **4 parents sur 5**⁶⁴ sur le risque que leurs enfants soient entraînés dans les réseaux des "*county lines*". Au total, pour cette même période, la campagne a su mobiliser près de **177.318**⁶⁵ **personnes** en faisant des dons, des collectes et du bénévolat, ainsi que **13.696**⁶⁶ **personnes ayant activement mené des campagnes de prévention.**

La force de cette campagne réside dans son caractère préventif mais aussi dans **sa capacité à mobiliser l'ensemble de la société, en les rendant acteurs de cette prévention.** Cette méthode **complète les dispositifs davantage centrés sur la répression du trafic ou l'accompagnement direct**, tout en insistant sur l'idée que cette campagne joue un rôle crucial dans la réduction du nombre de jeunes susceptibles d'être exploités. Cette

⁶¹ The Children's Society, *Annual Impact Report 2024*.

⁶² Ibid. p.10.

⁶³ The Children's Society, *Our Impact*.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ibid.

stratégie, par les chiffres précédemment exposés, montre une particulière **adaptation au problème du trafic de drogues au Royaume-Uni, où les jeunes peuvent être recrutés dans des environnements variés comme les écoles, les réseaux sociaux ou les centres-villes**. La sensibilisation d'un panel large d'acteurs de terrain maximise ainsi les chances de repérer ces situations cachées et éviter la propagation du narcotrafic. Cette stratégie attire à elle une grande adhésion, la rendant tant légitime institutionnellement que socialement.

En résumé, l'étude de l'Islande, des Pays-Bas, de l'Uruguay, du Canada et du Royaume-Uni démontre qu'il existe des leviers efficaces pour contrer l'implantation durable de la narcoculture, berceau des logiques émeutières.

Ces expériences, bien que diverses, **partagent plusieurs points communs** : une vision à long terme, l'intégration de la prévention dans les politiques publiques, la mobilisation des communautés locales et l'articulation entre accompagnement éducatif et réponses individuelles sur les situations jugées à risque. De l'Islande et son approche holistique "*Planet Youth*", aux Pays-Bas et leur réinsertion sur mesure, en passant par l'Uruguay et sa prévention scolaire efficace à 88%, le Canada et sa régulation pédagogique, ou encore le Royaume-Uni et ses interventions précoces, chacun de ces pays illustre qu'une politique équilibrée peut réduire à la fois l'attractivité et les effets du narcotrafic.

Ces modèles constituent un socle d'inspiration solide pour bâtir une stratégie française ambitieuse : **il ne s'agit pas de les reproduire à l'identique, mais de les adapter aux réalités locales, en conservant leur esprit de cohésion, de continuité et d'innovation sociale**.

FRANCE ET EUROPE : UNE POLITIQUE PUBLIQUE EN MUTATION FACE À UNE DÉRIVE SOCIÉTALE

Face à l'essor du narcotrafic juvénile et à la diffusion d'une narcoculture, il est essentiel d'examiner comment l'Europe et la France tentent de répondre à ce phénomène, entre stratégies répressives et initiatives éducatives, afin de mesurer l'efficacité et les limites de leurs politiques publiques.

En Europe : une réponse fragmentée et insuffisante

L'Union européenne a adopté, pour 2021-2025, une stratégie en matière de drogues autour de **4 axes**⁶⁷ : **la réduction de la demande et de l'offre, la protection de la santé publique, la réduction des risques et des dommages, et la coopération internationale**. Toutefois, cette réponse ne permet pas de lutter contre la montée en puissance des réseaux criminels, notamment brésiliens. Selon Europol, **ces réseaux recrutent de plus en plus de mineurs**, pour des missions diverses. Ils y apprennent le dialogue codé et les tactiques de "*gamification*"⁶⁸ pour les inciter au trafic.

L'UE a lancé des initiatives comme "Safe Futures Project"⁶⁹, pour lutter contre le recrutement et l'exploitation des jeunes par les réseaux criminels. Il porte une vision globale et multisectorielle, mobilisant tant les autorités locales, que les écoles, services sociaux et les organismes spécialisés pour dissuader les jeunes. Ce projet, bien que misant sur la prévention dans le milieu scolaire, **est isolé face à l'ampleur géographique du problème**.

En cela, il illustre la dynamique européenne parcellaire et manquant d'ambitions. **L'UE peine à rassembler les États sur une politique intégrée**⁷⁰. Les mesures proposées **priorisent la répression et avancent peu d'accompagnement éducatif**.

⁶⁷ Conseil de l'UE, EU Drugs Strategy 2021-2025, Publications de l'Office de l'UE, août 2021.

⁶⁸ Europol, "*Europol warns of organised crime networks recruiting minors for criminal acts*", 26/11/2024.

⁶⁹ EUDA, "*Lancement du "safe futures" : prévenir le recrutement des jeunes dans les marchés de la drogue en Europe*", 20 juin 2025.

⁷⁰ Conseil de l'Union européenne, EU Drugs Strategy 2021-2025, op.cit.

En France, une politique publique en mutation

Si l'échelon européen est à la marge sur les solutions éducatives, la France se lance dans une nouvelle philosophie.

En effet, la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité des jeunes est coordonnée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (**MILDECA**). Cette dernière, pilotée par le Premier Ministre, a élaboré des stratégies visant à promouvoir la prévention, les soins et la réduction des risques, tout en renforçant la lutte contre le trafic de drogues et en améliorant l'application des lois. Cette politique publique française est avant tout une politique de prévention. Elle prévient autant les substances psychoactives licites qu'illicites, et vise à empêcher l'expérimentation des jeunes à ces dernières.

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), chargé d'établir des études sur l'usage des psychoactives, publie des recommandations de bonnes pratiques pour lutter contre ces usages en milieu scolaire. Or, à l'heure actuelle, le recours à ces conseils est **encouragé par les autorités, mais absolument pas obligatoires**⁷¹.

Bien que la MILDECA soit une première en France en matière d'éducation à la toxicomanie et aux pratiques criminelles, **elle est peu employée dans notre pays** car cette mission interministérielle s'exerce par la collégialité. Si, sur le papier, cela semble pertinent pour agir sur les différents facteurs du narcotrafic, elle est compliquée à mettre en place. De ce fait, elle repose sur un pilotage avec peu de marges de manœuvre locales. Il faut la concordance de ces acteurs : les préfets, les collectivités et l'accord des ministères. À la différence de certains pays, la France a une stratégie, certes intéressante, mais floue avec la seule MILDECA. Si elle finance des projets locaux à destination des jeunes à risque de criminalité, elle ne peut pas porter un programme national. Alors, **entre ingéniosités territoriales et désengagement national**, la stratégie française manque d'entrain.

⁷¹ ISSUP, "profil pays : France".

BÂTIR UN MODELE DE GESTION ÉDUCATIVE ET INCITATIVE DE LA DÉLINQUANCE URBAINE

RÉINVESTIR L'ÉTAT CENTRAL PAR UNE RÉORIENTATION DE NOS INSTITUTIONS

S'inspirer des Institutions uruguayennes comme l'IRCCA

Actuellement, l'Office antistupéfiants (OFAST) est un organe de coordination **utile, mais néanmoins limité**. Le pays affronte des cartels puissants, organisés en réseaux internationaux, disposant d'une logistique et d'une armée de dealers implantés jusque dans les territoires ruraux. **Pour endiguer la gangstérisation du pays, il faut un organe doté d'une stratégie efficace.**

Pour cela, nous soutenons la transformation de l'OFAST en une véritable agence nationale anti-drogue, comme le propose la *"Proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic."* Dans cette proposition, l'OFAST se voit attribuer un élargissement de ses pouvoirs d'investigation, d'anticipation stratégique et de coopération internationale.

Cette agence disposerait de moyens humains, financiers, technologiques et juridiques renforcés, et sous le pilotage du premier ministre.

Cette proposition se rapprocherait également du modèle uruguayen, qui, en créant l'IRCCA, permet un pilotage des politiques de régulation du cannabis au niveau central, et qui a montré une certaine efficacité sur l'atténuation du narcotrafic.

Restaurer l'autorité passe d'abord par la refondation de ses instruments : éduquer, **c'est déjà réarmer la République.**

Par la création d'un Comité interministériel de lutte contre le narcotrafic incluant le ministère de l'Éducation nationale

Face à une menace qui mêle criminalité organisée, économie souterraine et hégémonie culturelle, **il est impératif de décroisonner l'action publique**. La création du Comité interministériel de lutte contre le narcotrafic de ladite proposition de loi, incluant les ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Éducation nationale, de la Santé et de l'Économie, **permettrait de coordonner la stratégie nationale et de la décliner localement**.

La présence du ministère de l'Éducation nationale est fondamentale, car **la bataille contre la narcoculture se joue dès l'école**. C'est là que se forme l'esprit civique, la culture de la légalité et le refus de la fascination pour l'argent facile mais hautement dangereux. Une action collective et collaborative est la clé d'une nouvelle gouvernance contre ce fléau.

Les exemples précédents, comme l'**Uruguay et les Pays-Bas, sont de bonnes sources d'inspirations pour mettre en place ce Comité**. En Uruguay, l'IRCCA élabore des programmes qui intègre l'éducation, la santé et la régulation en faveur d'une gouvernance transversale.

Par la mise en place d'un parquet national anti-stupéfiant habilité à dresser des sanctions éducatives, comme Pays-Bas

À l'image de la création et de l'efficacité du nouveau parquet anti-terroriste, **nous sommes favorables à la création du parquet national chargé du narcotrafic**. Sa compétence résiderait dans les affaires de stupéfiants, d'important, de blanchiment, de corruption et de criminalité organisée.

Pour cela, ce parquet spécialisé renforcera l'expertise des magistrats, tout en assurant également un traitement rapide des nombreuses affaires.

Pour les primo-délinquants, le juge favoriserait le recours à des sanctions éducatives et familiales, et à des stages de parentalité lorsque le devoir parental n'est pas respecté.

Inciter les jeunes à la coopération policière

La confiance ne se décrète pas, elle se construit : **rapprocher la jeunesse de ses forces de l'ordre, c'est retisser un lien républicain.**

Inspirée de la proposition de Loi *Sortir la France du piège du narcotrafic*, cette mesure consisterait à **instaurer un statut spécifique, sécurité et attractif pour les repentis** :

- Mettre en place une **protection physique et psychologique des jeunes acceptant de coopérer**,
- Avec **l'effacement ou l'aménagement de peines sous conditions d'une coopération totale et l'abandon de sa participation** dans le réseau,
- La mise en place d'un **accompagnement social et de réinsertion dans la vie active**,
- Et **l'élaboration d'un protocole de sécurité**, dont le pilotage sera confié à un organe stratégique et national.

Cette mesure prend appui sur les politiques italiennes et canadiennes, avec l'objectif d'une hybridation de ces deux modèles. D'une part, la mise en place des *pentiti* contre la mafia italienne, le pays a vu une massification de ses démantèlements. D'autre part, l'accompagnement des programmes de réinsertions canadiens ont permis d'atteindre un double objectif : la déradicalisation des gangs et l'insertion de ses membres dans l'économie légale. **Ensemble**, ces deux bonnes pratiques **promettent la marginalisation de la culture narco, en favorisant l'émergence d'un volet coopératif et d'un volet social accompagnateur.**

Créer une reconnaissance nationale des repentis exemplaires

Pour rendre à la France sa grandeur, valorisant l'honneur et le mérite, nous proposons de donner spécialement aux repentis les plus engagés, une reconnaissance de la Nation, sous forme de distinctions officielles.

L'objectif est de recréer une culture de la rédemption, incitant les jeunes à œuvrer pour sa propre renommée, en servant l'intérêt général. En quête de sens et de reconnaissance, les narcotrafiquants aspirent à un modèle de vie glorieux, distinctif. **Les repentis peuvent devenir un modèle auprès des plus jeunes qui se reconnaissent en eux.**

Pour l'attribution de cette reconnaissance nationale, une grille d'évaluation stricte en garantirait la sincérité, l'impact et la légitimité de cette reconnaissance.

Faire des repentis des acteurs clés de l'Éducation, ou permettre "la prévention par les pairs"⁷²

Les repentis **pourraient devenir des témoins et des éducateurs de terrain**, encadrés par des professionnels, pour accomplir diverses missions :

- **Témoigner** dans les collèges et lycées,
- **Participer à des programmes de prévention** et de déradicalisation de la narco-culture,
- **Inspirer** les jeunes trafiquants **à un autre modèle de réussite**, en quête d'ascension sociale ou de reconnaissance

Ces ambitions sont déjà mises en œuvre au Canada par exemple, où les repentis participent dans les écoles à effectuer de la prévention. **En Uruguay également**, une gouvernance locale réunissant les différents acteurs sociaux, sont eux-mêmes issus de bandes de narcotrafiquants.

Renforcer la prévention contre les addictions dès l'adolescence comme en Islande

Si le volet répressif de la lutte contre le narcotrafiquant mérite d'être renforcé, **il pourrait se combiner à un volet éducatif, social et culturel, qui est bien trop marginalisé** encore aujourd'hui. En particulier, **sur la base de l'effort et du mérite, nous proposons la mise en place d'une politique sociale d'accompagnement, et non plus d'assistanat !** Par là, **il s'agit de**

⁷² Formulation utilisée par la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les drogues et les conduites addictives). Voir notamment : MILDECA "Limiter l'Implication des Mineurs dans les Trafics de Stupéfiants : Référentiel pour une action locale" août 2024. p.12

conditionner les aides sociales des familles de délinquants à la participation à un programme d'accompagnement stricte et encadré. Ce programme place le jeune mineur narcotrafiquant dans l'obligation de s'engager dans des mesures de désintoxication, à respecter des consignes de couvre-feu ou toute autre mesure prise au niveau municipal. **Des sanctions**, telles que menées par la ville de Sarcelles, **peuvent lui être appliquées. La perte totale ou partielle des aides sociales sera appliquée en cas de récidive.**

Ces nouvelles mesures locales sont évoquées dans les points suivants.

Intensifier l'adoption du modèle islandais pour obtenir de l'aide à l'internationale

Notre pays, comme de nombreux pays européens, fait face à des enjeux persistants liés à la consommation de substances psychoactives chez les jeunes, ainsi qu'à des problématiques connexes telles que le décrochage scolaire, la délinquance juvénile et les troubles de santé mentale. Or, malgré les efforts menés par les politiques publiques, les résultats restent souvent fragmentaires et insuffisamment coordonnés à l'échelle territoriale. Dans ce contexte, l'intégration du modèle *Planet Youth* représente une opportunité précieuse pour la France, en raison de la rigueur méthodologique éprouvée, de l'approche communautaire globale et de la dimension préventive à long terme qu'il propose.

L'intégration de la France au projet est récente, puisqu'un premier projet "Planète Jeunesse" à été lancé à Aubagne, en janvier 2025⁷³.

Cependant, ce projet demeure encore isolé en France. Et pour maximiser son impact, **il est nécessaire d'intensifier, sinon de généraliser cette démarche**, en renforçant les financements publics, en développant la formation des professionnels et en étendant les enquêtes jeunesse à l'échelle nationale. Car on le rappelle, **l'une des trois raisons de la réussite**

⁷³ Planet Youth. (14 avril 2025), *France welcomes the Icelandic prevention model : Planet Youth officially launched in Aubagne.*

du modèle islandais est notamment le changement de mentalité : apprécier le phénomène en considérant **la société comme patiente** à part entière, et non d'observer la proximité des jeunes à la drogue comme un problème individualisé.

Enfin, l'intégration officielle de la France dans le réseau international *Planet Youth* faciliterait l'accès à des outils méthodologiques éprouvés, à un accompagnement expert et à un partage d'expériences multiculturelles, conditions indispensables pour faire reculer durablement le narcotrafic et protéger durablement les jeunes générations. **L'intensification de ce modèle est une voie stratégique majeure, combinant prévention, engagement collectif et démarche de santé publique.**

ACCROÎTRE LA DÉCENTRALISATION COMME PROUESSE D'ADAPTATION

Les villes moyennes ainsi que les territoires ruraux ne sont plus épargnées par le narcotrafic. **89% du territoire français est concerné.** Il appartient à l'État de protéger les communes, mais aussi permettre à ce que chaque collectivité puisse agir, par des moyens à la hauteur de leur dignité. C'est pour cela que le sursaut national implique également le redressement d'une stratégie d'action locale puissante, visionnaire et adaptée aux particularités locales. Plusieurs mesures peuvent être envisagées.

Favoriser l'émergence des comités opérationnels départementaux anti-fraude (CODAF) et une fermeté dans les décisions préfectorales

Les CODAF, initialement conçus pour lutter contre la fraude sociale et fiscale, peuvent devenir des outils clés dans la lutte contre le narcotrafic. Placés sous l'autorité des préfets, ces comités incarnent l'action interministérielle et la mobilisation coordonnée des forces de l'État.

Une proposition à cet égard : élargir leur mandat à la lutte contre le trafic de stupéfiants, **tout en renforçant leur ancrage localement**, en réunissant les forces de l'ordre, en particulier les polices municipales et nationales, et les forces éducatives, tel que le chef d'établissement et les services sociaux.

S'inspirer des "County Lines" Britanniques en créant un outil national de sécurité et de prévention dans les campagnes et villes moyennes

L'expansion du narcotrafic en milieu rural s'appuie sur la discrétion et la faible présence policière. Mais aussi, cette expansion ne peut être maîtrisée sans un outil préalable d'identification des risques de propagation.

C'est ainsi qu'il **est indispensable de disposer d'un outil national de veille et d'anticipation**, par lequel, **l'évolution des saisies, l'interception des implantations de points de deal**, ou encore, **la détermination des**

mutations sociologiques, serviront à guider et faciliter les agents dans leurs enquêtes.

Ce benchmarking sécuritaire permettrait d'anticiper les foyers du trafic, avant tout départ d'enracinement ou la production de situations qui dégénèrent. Aux États-Unis par exemple, la DEA a mis en fonction des **"Threat assessments"**⁷⁴, traduit par "l'évaluation des menaces", capables d'identifier la localisation des points de deals et de chasser les nuisibles efficacement. **Cet outil d'évaluation se construit sur la base d'un ensemble de données** établies par la police afin d'en établir une analyse des menaces potentielles permettant d'agir en amont le plus précisément possible.

De fait, **cet outil permettrait d'éviter le plus possible les recours d'urgence**, comme le cas actuel des couvre-feux. Bien que ce dernier soit parfois nécessaire pour restaurer l'ordre républicain, **ces couvre-feux n'agissent pas sur des problèmes de fond**, comme :

- La répétition des émeutes
- La déconstruction d'une culture narco chez les jeunes
- Sur le plan des libertés publiques et individuelles, ils ne peuvent se pérenniser dans le temps

C'est pour ces raisons qu'il faut une action préventive, collective, entre le maire et le préfet, entre la collectivité concernée et l'État central.

C'est en ciblant la criminalité des jeunes dans les campagnes que **le programme "Look Closer"** à vu jour. En effet, par la séductivité de plus en plus précoce des mineurs dans les campagnes, de nombreux réseaux criminels parviennent à alimenter leur réseau en choisissant stratégiquement les villes où la présence policière y est plus faible.

⁷⁴ Voir en ce sens les archives de la NDIC américaine.

C'est dans cette optique que **Children's Society** a choisi d'agir, **en misant sur la sensibilisation des adultes et professionnels en contact avec les jeunes**. Cela passe par la sensibilisation des enseignants, commerçants, acteurs sociaux... Tous, d'une façon ou d'une autre, ont la capacité de discerner si le comportement d'un jeune est normal ou anormal : *présence à des heures régulières à un point sensible, vocabulaire inadapté, comportement à risque...*

Ainsi, **cet exemple britannique conforte l'importance pour la France d'adopter un plan de formation et de sensibilisation des adultes dans la reconnaissance des jeunes à risque d'enrôlement**. Pour cela, l'État doit aider les acteurs associatifs locaux à élargir leurs capacités d'action, **en les introduisant au cœur des stratégies locales, comme le fait le Royaume-Uni**. Les résultats spectaculaires de ce type d'orientation, énoncés dans la partie 2, démontrent tout son intérêt.

Faciliter l'accès des collectivités aux financements des dispositifs MILDECA et LIMITS

La MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives), est une structure placée sous l'autorité du Premier Ministre. Instituée en 1982, sous l'acronyme originel MILDT, pour Mission interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie, elle s'intitule désormais MILDECA depuis 2014.

Logo de la MILDECA



Site internet : <https://www.drogues.gouv.fr/>

Elle occupe 4 missions essentielles :

- Elle assure **la cohérence des politiques publiques** en matière de prévention, de réduction de risques, de prise en charge, de répression et de coopération internationale,
- **Pilote un réseau de coordinateurs régionaux et départementaux,**
- **Lance des appels à projet** pour financer des initiatives locales,
- **Produit des outils pédagogiques**, des kits et des référentiels pour guider l'action publique locale et ses acteurs (élus, associations, écoles...).

Pour faire **face au narcotrafic de certains quartiers et certaines villes et communes moyennes**, la MILDECA a conçu un dispositif LIMITS (Lutte et Innovation pour Maîtriser l'Implication des mineurs dans les trafics), en 2018.

Logo du dispositif LIMITS



Site internet : <https://www.drogues.gouv.fr/prevenir-la-participation-des-jeunes-aux-trafics-de-stupefiants-un-referentiel-pour-guider-laction>

Grâce à son dispositif **LIMITS**, plusieurs initiatives locales, pour endiguer le narcotrafic, ont pû voir le jour, en permettant aux collectivités territoriales la possibilité de concevoir et de tester localement des actions inédites.

Ainsi, **la ville de Sarcelles en 2020**, par exemple, s'est illustrée par la création de six vidéos de prévention, conçues et réalisées par les jeunes eux-mêmes, accompagnées par des éducateurs et des associations, traduisant leur vision

du trafic et de ses dangers. Ces réalisations ont permis de servir de base à un kit pédagogique désormais disponible en ligne⁷⁵.

D'autres villes comme Loos et Lille ont bénéficié des aides de la MILDECA, en misant davantage sur la création d'une formation et de plusieurs ateliers pour prévenir la participation des jeunes dans le narcotrafic. En effet, depuis 2020, **la ville de Loos et la préfecture de police des Hauts-de-France ont mis en place des outils**, qui ont pour objet de "*déconstruire les idées reçues qui leurs sont associés et mieux accompagner les plus susceptibles de basculer*⁷⁶". **Le financement obtenu a permis la réalisation d'une formation des acteurs du terrain pour comprendre les facteurs de vulnérabilité et d'entrée en délinquance des jeunes.** Mais aussi, "*ces actions ont permis de réunir un public diversifié, fonctionnaires de l'Education nationale mais aussi intervenants hors milieu scolaire. Elles favorisent un dialogue entre acteurs, dans une logique de partenariat territorial (proviseurs, médecine scolaire, éducateurs, assistantes sociales, coordinateurs Rep+, police municipale, etc.)*⁷⁷".

Plus récemment encore, **15 nouvelles villes pour la période 2024-2025 ont répondu à des appels à projet.** En outre, il y a Nantes, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin ou encore le Vauclin en Martinique, expérimentent, pour une période de 1 à 3 ans, des mesures pour prévenir la participation des jeunes au narcotrafic. Dans chaque cas, LIMITS favorise la co-construction de solutions pragmatiques, dont le point de départ est le secteur local. Elle permet alors aux acteurs locaux d'user de leur liberté d'expérimenter, d'innover pour restaurer l'ordre public, et donc, renouer avec la conception gaulliste que nous portons.

Si de sa création (2018) à 2020, le dispositif LIMITS fonctionnait comme un projet pilote pour les trois villes précédemment citées (Sarcelles, Lille et

⁷⁵ Le kit pédagogique de prévention est disponible ici : <http://www.lepoleressources.fr/kit-limits-outil-pour-lutter-contre-lentree-dans-les-trafics-de-stupefiant/>.

⁷⁶ MILDECA, *LIMIT's : A Loos, des actions pour prévenir la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants*, le 8 janvier 2025.

⁷⁷ Ibid.

Loos), le dispositif est devenu national, via des appels à projet. **La MILDECA attribue un montant maximal de 240 000€ par appel à projet.**

In fine, choisir l'échelon municipal pour prévenir ou réinsérer les jeunes, c'est faire le choix des Pays-Bas, donnant priorité au principe de subsidiarité. Ce choix peut conforter la légitimité des acteurs publics, et **déconstruire l'idée d'une déconnexion entre les gouvernants et les gouvernés.**

Réduire l'impact de la ghettoïsation et repenser la politique de la ville

Enfin, l'État doit faire preuve de lucidité et de courage politique. L'échec cuisant de la politique de la ville, qui n'a pas su empêcher la ghettoïsation urbaine, ni l'émergence d'économies parallèles du narcotrafic, impose sa remise en question.

Une prise de conscience politique doit conduire à :

- **Repenser la politique d'aménagement du territoire**, trop coûteuse et produisant du communautarisme,
- **Combattre frontalement la criminalité des mineurs**, en reconnaissant la narco-culture comme facteur de reproduction des ghettos et d'affaiblissement de la cohésion nationale.

FAIRE DE L'ÉCOLE UN PILIER DE LA PRÉVENTION CONTRE LE NARCOTRAFFIC

L'école demeure le premier rempart contre la narcoculture et l'idéalisation du trafic. Elle doit redevenir un instrument d'ordre et d'émancipation.

Garantir l'implication des pairs dans le changement comportemental des jeunes en difficulté

Comme il l'a été suggéré plutôt, eu égard aux repentis, une conception plus large de cette mesure pourrait permettre un changement de comportement chez les jeunes, par la prévention par les pairs. Dans son *Référentiel pour une action locale* de août 2024, la MILDECA mets en avant l'idée que le sentiment d'appartenance aurait un pouvoir non négligeable dans l'adhésion du jeune à sortir des fausses idées des trafics :

*“La prévention par les pairs constitue un outil pertinent auprès des jeunes, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables face aux tentations liées à la mythologie des trafics. En effet, si la construction sociale se fait en partie en confrontation avec les adultes, qu'il s'agisse des parents ou des professionnels, **elle se fait aussi au contact de pairs qui revendiquent une même identité et avec lesquels on partage un sentiment d'appartenance fort.** Dans ce type de démarche, **chacun est « expert » de ce qu'il vit et peut donc aider ses pairs** à acquérir les compétences et les moyens qui vont permettre de s'inscrire dans une dynamique de changement de comportement⁷⁸”*

Renforcer la cohésion et les missions transversales afin de poursuivre la collaboration des acteurs psycho-sociaux comme la politique publique MOVE au Danemark

Dans son rapport public annuel 2025, La Cour des Comptes regrette qu'il subsiste une impulsion interministérielle trop faible, **à la fois** sur le **suivi du**

⁷⁸ op.cit. p.12

coût et de l'efficacité des dépenses de la MILDECA, **que sur la participation de l'Éducation nationale dans la stratégie interministérielle de prévention.**

À ce titre, **il est impératif que les agents au plus près des jeunes soient en mesure d'identifier** ceux présentant un risque d'addiction ou adoptant un comportement nuisible pour le climat scolaire. Par exemple, des outils pédagogiques et des programmes existent sur le site Éduscol pour permettre de repérer les jeunes impliqués. **Toutefois, la Cour des Comptes déplore “qu'à ce stade, aucun suivi ne permet d'en mesurer la mise en oeuvre”⁷⁹.** C'est pour cela qu'il faut permettre d'avoir **un suivi sur l'efficacité du dispositif LIMITS en insistant sur le rôle des agences régionales de santé (ARS) par ailleurs.**

En découle également **l'importance d'une meilleure coordination des différents acteurs de l'Éducation.**

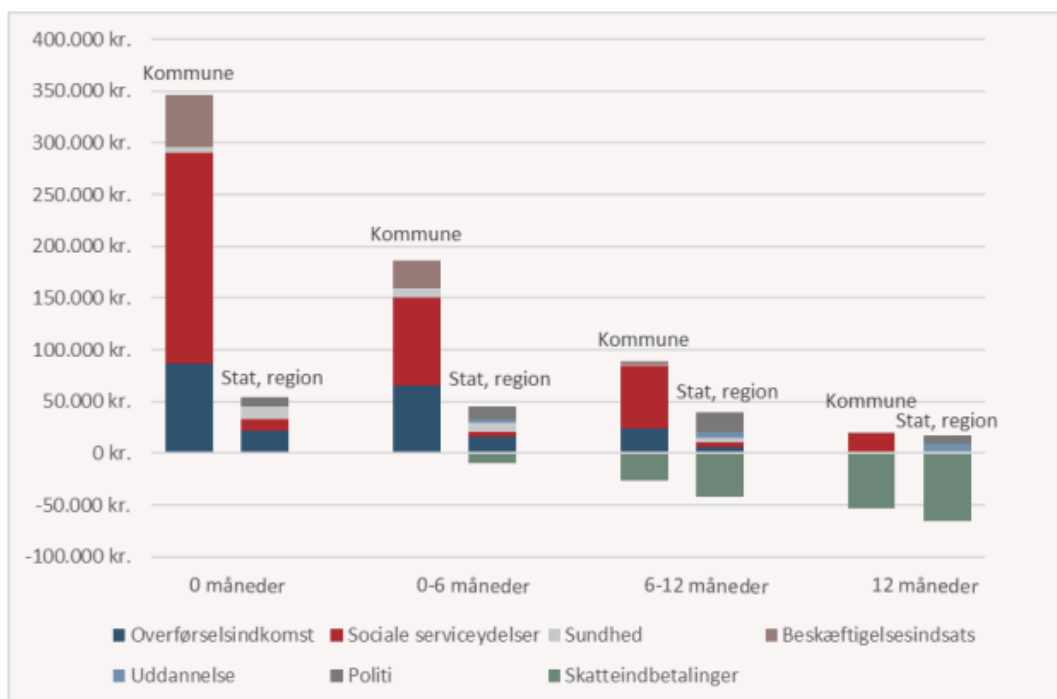
*Un exemple inspirant est celui du **Danemark** :*

Depuis 2016, le programme **MOVE** (*Modularized Outpatient Treatment Versus Enhanced Usual Care*) réunit une pluralité d'acteurs pour prendre en charge les jeunes de 15 à 25 ans présentant des problèmes de consommation de substances psychoactives. **Ces acteurs sont particulièrement experts dans les dimensions psycho-sociales, car ils sont soignants, éducateurs ou encore membres du secteur associatif. En moyenne, 21 mois de suivis réguliers ont permis l'abandon des drogues et la réinsertion des jeunes au Danemark.**⁸⁰ Le suivi de ces jeunes repose sur une étroite collaboration entre ces acteurs, permettant d'octroyer des aides telles que le logement, la formation professionnelle ou encore l'aide à la recherche d'emploi. En terme de

⁷⁹ Cour des Comptes, Rapport public annuel 2025, “Les addictions des jeunes aux drogues illicites et à l'alcool : un enjeu de prévention et de prise en charge” p.86.

⁸⁰ Autorité danoise des Affaires sociales et du Logement, Fem Kritiske succesfaktorer for implementering af MOVE, avril 2024.

dépense publique, le rapport cité en bas de page précise que MOVE est une politique publique moins coûteuse qu'un suivi standard pour toute addiction (drogue, alcool), permettant la réalisation d'une économie moyenne de 27.000kr.



Figur 3: Samlede udgifter til ydelser og aktiviteter til borgere, der har deltaget i et MOVE-forløb inddelt efter, hvor mange måneder, set over året, borgerne er i ordinær beskæftigelse.

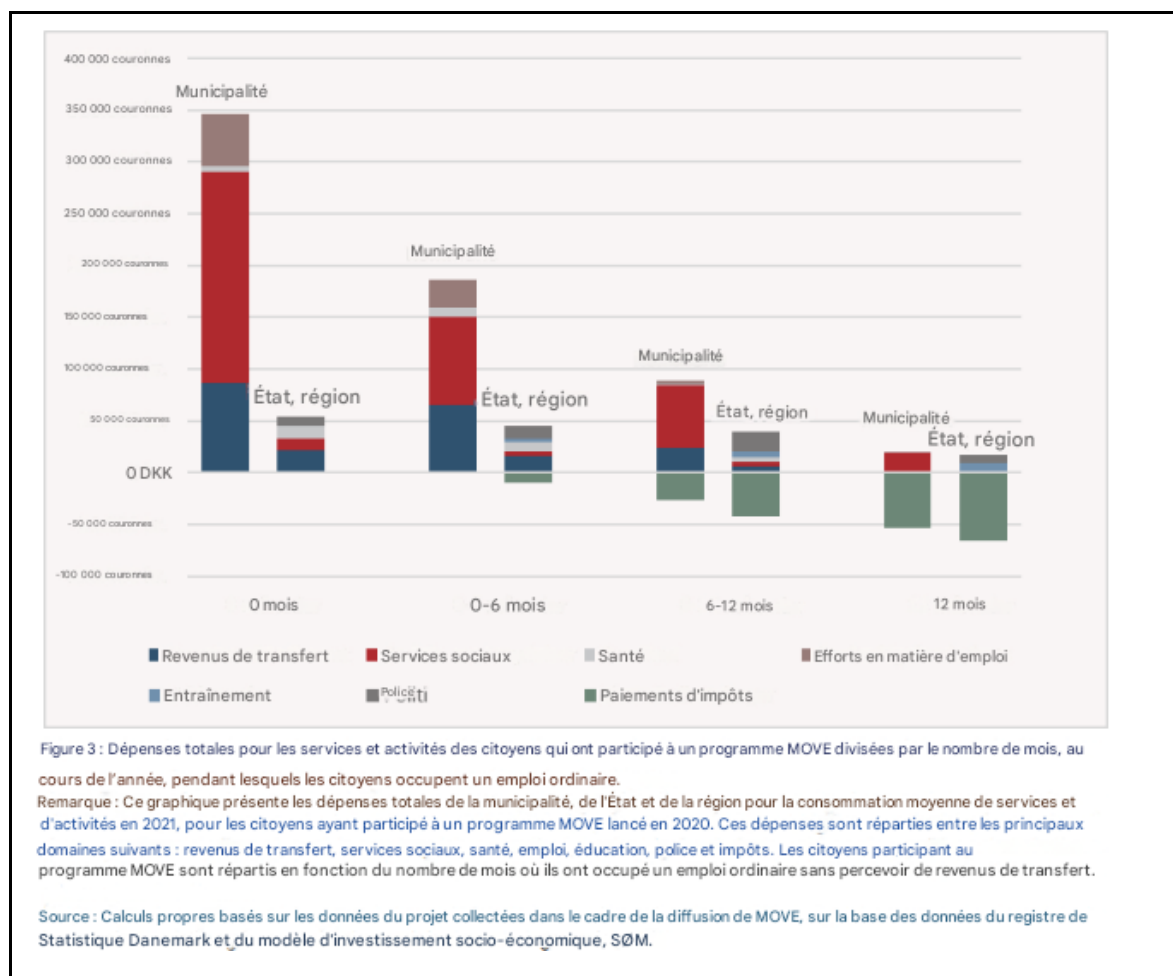
Anm: Figuren viser de samlede udgifter for kommune, stat og region til den gennemsnitlige borgers forbrug af ydelser og aktiviteter i 2021 for borgere der har deltaget i et MOVE-forløb, der er startet i 2020. Udgifterne er fordelt på hovedområderne overførselsindkomst, sociale serviceydelser sundhed, beskæftigelsesindsats, uddannelse, politi og skatteindbetalinger. Borgerne i MOVE-forløb er inddelt efter, hvor mange måneder borgerne er i ordinær beskæftigelse uden at være på overførselsindkomst.

Kilde: Egne beregninger på baggrund af projektdata indsamlet ifm. udbredelse af MOVE, på baggrund af registerdata fra Danmarks Statistik og Den Socialekonomiske Investeringsmodel, SØM.

81

Une version traduite de ce graphique disponible ci-dessous :

⁸¹ Ibid, p.14.



Toutes ces recommandations favorisent la prise en charge des dimensions sociales et culturelles des jeunes impliqués dans le narcotrafic. Ces dimensions sont cruciales parce qu'elles permettent la compréhension des facteurs d'influence et d'entraînement des jeunes dans la spirale du narcotrafic. **En cherchant à casser les mythes qui aspirent les jeunes vers l'illégalité, et en mettant en place un suivi psycho-social dès les premiers signaux d'alerte, la lutte contre le narcotrafic nécessitera moins d'adopter des mesures d'urgences et ainsi d'intervenir en amont.**

Mettre l'accent sur la prévention et la sécurité dans les écoles, en particulier dans les établissements situés dans les quartiers prioritaires (QPV)

Si le dispositif LIMITS, financé par la MILDECA permet de mobiliser un ensemble d'acteurs locaux (associations, élus, écoles), un plan de prévention intégré dans les programmes scolaires serait très complémentaire pour atteindre l'objectif de déradicalisation des jeunes.

En s'inspirant des initiatives menées par l'Uruguay et le Canada ou des Pays-Bas notamment, comme il en a été question dans la partie 2 de cette étude, la France gagnerait en efficacité. Pour cela, **il faut mobiliser les anciens membres du narcotrafic repentis, qui transformeront leur vécu en une leçon d'éducation aux jeunes parasités par les mythes.**

Le cas uruguayen est excellent en la matière. On se souvient du programme appliqué au collège de Montevideo, qui proposait des leçons pour dissuader les jeunes au trafic. Dans ce pays où la drogue est largement banalisée, la tentation des jeunes y est très forte. En effet *Mantente REAL*, avec 88% de réussite, a réussi à opérer un changement de normes permissives chez les jeunes participants au programme. Cette réussite est liée à la mise en place d'ateliers basés sur leur propre vécu pour comprendre leur environnement et l'apprentissage de techniques de refus face à des dealers séduisants. **La France devrait s'inspirer de *Mantente Real*** (inspiré lui-même du *Keep'it Real* américain) **pour adapter les programmes scolaires à cet enjeu.**

Ensuite, **un engagement trilatéral entre l'OFAST, la MILDECA et les associations spécialisées serait pertinent pour évaluer** la façon dont ces anciens narcotrafiquants pourraient intervenir dans la prévention en milieu scolaire.

Rappel des initiatives menées en matière éducative dans la prévention des jeunes face au narcotrafic et aux addictions, en Uruguay, au Canada et aux Pays-Bas

En Uruguay,	Au Canada,	Aux Pays-Bas,
Après avoir été le premier pays à légaliser le cannabis en 2013, l'Uruguay a rapidement chargé l'IRCCA dans l'élaboration de programmes scolaires éducatifs et préventifs nationaux. Le programme "Keepin' it REAL", introduit en 2017, est un des exemples les plus souvent cités. Il est intéressant par l'idée qu'il introduit la fameuse "prévention par les pairs" que désire la MILDECA, tout en mettant en avant les compétences psychosociales des jeunes.	Suite à la légalisation du cannabis en 2018, une série de programmes scolaires ont été édités. C'est le cas du "Cannabis Education Framework" en Ontario. Il implique une collégialité entre enseignants, parents et élèves, pour, d'une part, identifier la position de l'enfant au sujet des imaginaires construits sur la drogue et le narcotrafic, et d'autre part, aborder avec l'enfant, l'impact de la drogue sur sa santé mentale et sa perception de la société.	Le "Healthy School and Drugs program" adopté dès les années 1990, mais finalement structuré autour de 2000-2002, sensibilise les jeunes dès leur entrée au collège, contre les effets de la drogue, en tentant de déconstruire les représentations culturelles de prestige liées au piège du narcotrafic.

Toutefois, faut-il rappeler que les enseignants ont fait part de leurs difficultés à s'approprier les programmes, en raison d'un manque de formation sur les sujets de prévention et de sensibilisation.	Des outils comme des grilles de discussion, infographies ou guides d'interventions sont les instruments de cette politique publique, et sont distribués tant aux enseignants qu'aux parents dans l'éducation des adolescents.	
--	---	--

Pour que de tels programmes soient applicables, **il faudra que le ministère de l'Éducation et les Instituts nationaux supérieurs de l'Éducation (INSPÉ) consentent aussi à une réforme de la formation des enseignants.**

Ce qui est déjà un sujet épineux en lui-même. Cette réforme se doit aussi être une réforme portant sur la sécurité des enseignants et des établissements, pour qu'un climat scolaire serein se réinstalle.

ACCOMPAGNER LES PARENTS EN CARENCE ÉDUCATIVE

En dehors de toute réponse pénale applicable aux parents, des mesures d'accompagnement doivent être expressément consacrées. De multiples études montrent un lien de causalité entre la proximité des jeunes aux stupéfiants et les conditions familiales présentant plusieurs niveaux de complexité, comme **les violences domestiques, la précarité ou encore l'absentéisme parental.**

Un pays sur lequel nous pouvons nous inspirer à cette occasion est le Royaume-Uni, qui a su mêler accompagnement éducatif et assistance publique des services de secours comme les services sociaux, la justice ou encore les professionnels de santé.

Le “*Supporting Families Programme*”⁸² au Royaume-Uni :

Initialement intitulé “*Troubled Families Programme*”⁸³, cette politique publique trouve son origine dans les émeutes urbaines de 2011 en Angleterre. En effet, face à la montée des violences, du déclin scolaire et de la criminalité juvénile, le gouvernement de David Cameron avait désigné près de **120.000 familles** considérées comme cumulant ces difficultés sociales et éducatives.

L'idée du programme de Cameron : agir à la racine des désordres sociaux en soutenant ces foyers dans leur globalité, pour prévenir toute délinquance ou entrée dans le narcotrafic chez les plus jeunes.

Un budget conséquent pour la période 2022-2025 : 695 millions de livres⁸⁴. Cette somme permet d'accomplir des missions

⁸² Traduction : Programme de soutien aux familles.

⁸³ Traduction : Programme pour les familles en difficultés

⁸⁴ Supporting Families Annual Report 2023-2024, UK Government, 2024, p.7.

d'accompagnement, dites "*whole-family*"⁸⁵, qui impliquent l'école, la justice, la santé, les services sociaux et les collectivités dans la construction d'une individualisation des prises en charge.

Résultat depuis 2011 : une baisse significative de 40%⁸⁶ des peines pour les mineurs. Ce modèle montre que la prise en compte des familles dans leur globalité et la prévention des vulnérabilités sociales et éducatives nourrissant la culture du trafic, constituent un levier essentiel face au partage des mythes au sein des familles les plus imprégnées.

La conception holistique islandaise mise aussi sur l'aide à la parentalité. L'*Icelandic Prevention Model* (IPM) dont, pour rappel, a pour préoccupation majeure, l'environnement social des jeunes, estime qu'un **climat familial serein empêche les jeunes de s'intéresser aux drogues**. Alors, **la France pourrait se doter d'une stratégie visant à inciter les parents à renouer avec l'esprit de famille** : faire des repas un moment convivial en interdisant les portables, instaurer des règles de sorties ou encore connaître les amis de leurs enfants. Cela passerait par des campagnes publicitaires, la distribution de guides, ou encore l'incitation à participer à des associations pour les parents. En clair, **les parents doivent se sentir soutenus dans leurs missions**, surtout dans un contexte parental difficile : **monoparentalité, précarité, isolement social et familial...**

Enfin, quand les parents sont eux-mêmes impliqués dans le narcotrafic, il faut prendre des mesures qui prennent en considération leur statut de parent. C'est pour cela que l'Uruguay est ici un exemple à suivre. En créant **un laboratoire dédié aux mères narcotraficantes**, les scientifiques étudient les causes de ces implications, souvent financières ou forcées, et proposent un accompagnement adapté. En adaptant le suivi individuellement, le laboratoire uruguayen désintègre la mère de son statut de criminelle. La dimension genrée ici a pu démontrer une participation involontaire au

⁸⁵ Traduction : Toute la famille.

⁸⁶ Ibid. p.5

réseau, surtout chez les femmes dont le conjoint l'oblige à effectuer des tâches criminelles comme : la logistique, la livraison ou la protection des gains. **Un accompagnement avec un sentiment d'être compris aide davantage à retrouver le chemin de légalité, plutôt que la stigmatisation automatique.** La France pourrait donc réfléchir à l'introduction de ce type de mesures.

En résumé, **les mesures proposées s'articulent autour d'une vision globale où la lutte ne repose pas uniquement sur la répression, mais sur une combinaison équilibrée de prévention, d'accompagnement et d'adaptation locale.** Elles visent à replacer l'État au centre de la stratégie nationale, tout en donnant aux territoires la souplesse nécessaire pour agir efficacement.

L'école devient un acteur clé, non seulement pour transmettre des savoirs, mais aussi pour offrir des repères, des activités alternatives et un lien constant avec les familles. Les pairs, mentors et repentis exemplaires sont intégrés comme leviers de changement, capables de parler aux jeunes dans un langage qu'ils comprennent et respectent.

Enfin, ces mesures privilégient la coopération interinstitutionnelle, la valorisation des initiatives locales et l'évaluation régulière des résultats, afin de garantir leur pertinence et leur efficacité sur le long terme. Il s'agit de construire un environnement où la narco-culture perd son attrait, où les jeunes trouvent dans la société légale des voies d'émancipation plus sûres, plus justes et plus durables.

CONCLUSION

Vingt années séparent les émeutes de 2005 et celles de 2023. Et pourtant, les mêmes causes produisent les mêmes effets : la perte d'autorité, l'effacement de l'État et la désagrégation du lien national. Ce n'est plus une délinquance ordinaire, mais une **seconde génération de délinquance urbaine**, née d'un **repli communautaire** et d'un **sentiment d'impunité** qui minent les fondations mêmes de notre pacte civique.

Les milliards investis dans la **politique de la ville** n'ont pas empêché la montée des inégalités, ni l'implantation de **territoires perdus de la République** où prospèrent les trafics, la **narco-culture** et **le rejet de la laïcité**. Cet **échec structurel** doit être reconnu avec lucidité : on ne reconstruit pas une Nation en multipliant les dispositifs, mais en restaurant la responsabilité, l'autorité et la fierté d'appartenir à un même destin.

La France ne peut tolérer la constitution de sociétés parallèles où l'ordre républicain cède la place à la loi du clan. Il faut désormais une **reconquête républicaine**, non pas de façade, mais enracinée dans l'action : reconquête de l'école, des familles, des institutions locales, et surtout de la confiance des citoyens envers la puissance publique. L'**autorité de l'État** ne doit plus être négociée, mais affirmée. C'est à cette condition que la justice pourra redevenir un pilier de paix, et la police, une force de respect.

La République ne se sauvera pas par la peur, mais par la **fermeté**, la **clarté** et le **courage**. Il faut refuser l'abandon, rejeter la fatalité et rappeler à tous que la liberté se conquiert dans la discipline, et que l'unité nationale est la première des sécurités. Là réside la mission du temps présent : **redonner à la France le goût de l'ordre, de la dignité et de la grandeur**.

Par **Jérôme Lades** et **Marine Hannouna**, Expert et Analyste du Millénaire,

Crédit photo : [Violences urbaines Nahel Besançon-Planoise 29-06-2023 oufik-de-Planoise 3](#), de Picasa, via Wikimedia Commons, sous licence CC BY-SA 4.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*